

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:    Pagination multiple.  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

9<sup>ME</sup> ANNÉE, No 446—SAMEDI, 19 NOVEMBRE 1892

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.  
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



*Portran*  
Lieutenant de Chasseurs Alpins  
Menton, France

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 19 NOVEMBRE 1892

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—En passant, par Geneviève.—Carnet du *Monde Illustré*, par Jules Steine.—Poésie : Soupirs, par Louis Tesson.—Biographie : Le lieutenant Chartrand, par Fauher de St-Maurice.—A travers le Canada : Nicolet catholique.—Poésie : Doute et foi, par Oberr May.—Sur l'amitié.—Biographie de M. Victor Roy, par X.—Après la Commune, par Pierre de Lano.—Notes et faits : Point d'argent point de Suisse ; Dents et pain blanc ; Fabrication d'ivoire artificielle au moyen du lait ; Découverte de la soie ; Pot de pensées.—Prêtre et soldat.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Feuilleton : Les mangeurs de feu ; La belle ténébreuse (suite), par Jules Mary.—Enigme, problèmes d'Échecs et de Dames.

GRAVURES.—Portrait du lieutenant Chartrand.—Nicolet catholique : Portrait de Sa Grandeur Mgr Gravel ; La cathédrale ; Couvent des Sœurs de l'Assomption ; Hôtel-Dieu ; Le séminaire ; Académie Commerciale.—Portraits : M. Victor Roy, président de l'Association des Architectes ; M. Philippe Dorval, chef du département du feu, à Québec.—Gravures de nos feuilletons.

PRIMES MENSUELLES DU "MONDE ILLUSTRÉ"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



EST chose terrible qu'un incendie, et je connais plus d'un brave à trois poils qui ne peut réprimer le frisson qui gonfle son épiderme, en entendant sonner l'appel aux pompiers.

Plus d'un voyageur aussi, en arrivant à l'hôtel, éprouve une certaine répugnance à prendre une chambre dans les étages supérieurs sans s'assurer des moyens de retraite en cas de malheur.

—Y a-t-il des escaliers de sauvetage ? Le service des pompes est-il bien organisé dans cette ville ?

Et cette hésitation et ces questions ont bien leur raison d'être, car je ne sais rien de plus sinistre que ce lugubre cri : au feu ! qui vient vous réveiller en pleine nuit, et l'on dort plus tranquille quand on sait que, comme à Montréal et à Québec, deux braves comme les chefs Benoit et Dorval, veillent sur notre ... combustibilité.

\*\*\* Je vous ai déjà parlé du chef Benoit que j'ai connu intimement, il y a quelque chose comme

une quinzaine d'années, alors qu'il était chef des pompiers et moi secrétaire de la municipalité de Saint-Henri, près Montréal.

C'est un rude gaillard, qui n'a pas froid aux yeux, et c'était plaisir que de l'accompagner, la nuit, comme je l'ai fait quelquefois, dans le bois de Quesnel, (car il était aussi chef de police) à la recherche d'un tas de gens sans aveu qui faisaient le sabbat sous les arbres, quand la lune était éteinte.

Et, après avoir marché longtemps dans l'ombre, avec les précautions et le silence d'un Peau-Rouge, quand il tombait à l'improviste sur une bande de chenapans, plus d'un ne songeait pas à fuir, en voyant les yeux de feu du chef redouté, et s'affolait en disant : "Benoit ! c'est bon, je me rends."

Il n'a pas plus peur du feu que d'un gredin, et Montréal peut être fière de son chef de la brigade des pompiers.

\*\*\* Québec—que les Montréalais jaloussent, disent les Québecquois, bien que je ne m'en sois jamais aperçu—a un excellent chef, M. Dorval, qui, lui aussi, connaît les bois, pas celui de Quesnel, puisqu'il a été dans le commerce et le bureau des inspecteurs de mats, bois, esparres, etc., etc., pendant près de trente-cinq ans.

Le chef Dorval, dont LE MONDE ILLUSTRÉ, publie aujourd'hui le portrait, est un homme d'à peu près soixante ans, très vert et très vigoureux qui s'acquitte parfaitement de ses devoirs et qui consacre ses loisirs à inventer un tas de choses dans notre intérêt.

C'est ainsi qu'il est l'inventeur d'une échelle de sauvetage, la plus prompte à fonctionner connue et qui rend des services tous les jours. C'est à lui que l'on doit aussi un chapeau qui permet aux pompiers de s'avancer dans la fumée. Il a inventé encore une échelle à coulisses portative, une échelle à crochets, d'une forme spéciale, etc.

\*\*\* Il manque cependant quelque chose à Québec, et ce ne sont ni les bons pompiers, ni un bon chef, c'est l'eau.

Et cependant, la bonne vieille ville pourrait en avoir à foison, n'était la mauvaise qualité des tuyaux, qui crèvent, de manière à ce que le service de distribution aille de travers, deux cents jours par an, plus ou moins, sans garantie de mesure précise.

Malgré cela, les pompiers réussissent à sauver les Québecquois, chaque fois qu'un sinistre les menace.

Il est inutile, je crois, de faire, une fois de plus, l'éloge des pompiers des deux villes principales de notre province. Tout le monde connaît le courage et le dévouement de ces braves gens qui, *toujours prêts*, comme le dit leur devise, n'attendent que le signal pour donner de nouvelles preuves de leur intrépidité, et je préfère prendre la note gaie.

\*\*\* "Le Français, né malin," ne pouvait s'abstenir de plaisanter un peu les pompiers, malgré toute l'admiration qu'il a pour eux, et vous avez encore dans la mémoire la fameuse chanson comique des *Pompiers* de Nanterre dont je ne citerai que deux couplets :

Rien n'a jamais pu le corrompre :  
N'aimant que la France... et sa pompe ;  
Les jours de r'vu', fier comme un roi.  
Dedans les rangs, il marche droit.  
Au retour, il s'permet  
Le nectar... hygiénique :  
Un pompier, ça s'explique,  
Doit avoir un plumet.

Refrain :

Quand ces beaux pompiers vont à l'exercice,  
Pleins d'un ardeur, faut les admirer ;  
Ils embrassent d'abord leur femme et leur fesse,  
Puis, sans murmurer,  
Dans Nanterre ils vont manœuvrer,  
Tzim la i la, tzim la i la,  
Les beaux militaires,  
Tzim la i la, tzim la i la,  
Que ces pompiers là !

Comme un n'héros, dans l'incendie,  
Risquant ses jours... même de vie !

Pour extirper l'humanité  
De la combustibilité  
Pas besoin d'leur crier  
Camarad', soyez brave  
Comm' César et... pompez !!!

\*\*\* Un auteur anonyme, dit Larousse, prétend que le pompier est antérieur à la création, et que le premier capitaine de pompier fut Satan : "Dès la sortie du flanc maternel, dit l'écrivain fantaisiste, ne nous fait-on pas jurer, par la bouche de notre parrain, de renoncer à *Satan* et à ses pompes !"

"Si Satan a des pompes, c'est qu'il est ou a été pompier. Ce dilemme est écrasant !

"Or, c'est un article de foi que l'existence de Satan ; ergo, ses pompes sont, à fortiori, article de foi indiscutable.

Or, si Satan a des pompes, Satan a été ou est pompier. Le syllogisme est indiscutable."

Si l'auteur de cette spirituelle incohérence était passé par Québec le jour, des fêtes données à l'occasion des noces d'or du cardinal, il aurait vu cependant matière à quelques lignes de plus, dans lesquelles il aurait démontré que, tout en ne reniant pas l'antiquité de leur origine, les pompiers se sont convertis.

On remarquait, en effet, en passant devant le poste central, cette inscription, en lettres flamboyantes : "Je crois, j'aime, j'espère," devise qui n'a rien de satanique, je crois.

Si, même, j'étais grincheux, je pourrais lui faire observer que le royaume de Satan est l'enfer, c'est-à-dire le séjour d'un feu d'une telle intensité que Dieu seul pourrait l'éteindre, d'où l'on est forcé de conclure que Dieu est le plus grand pompier du monde.

Ergo, comme dit l'honorable préopinant, Satan n'est pas ou n'a jamais été le premier capitaine des pompiers.

\*\*\* Mais, notre homme ne s'arrête pas en si beau chemin, et c'est avec le même esprit qu'il nous lance les aphorismes suivants :

"1o. Si le pompier n'existait pas, il faudrait l'inventer.

"2o. Une ville sans pompier, c'est une locomotive sans mécanicien.

"3o. Montrez-moi vos pompiers et je vous dirai qui vous êtes.

"4o. Supprimez les pompiers, et vous êtes obligé de supprimer l'usage du feu.

"5o. Il est un point acquis : c'est que le pompier conjure l'incendie, comme le paratonnerre conjure la foudre."

Arrêtons-nous là, non sans citer cependant un arrêté que l'on attribue à tort ou à raison à un conseil municipal quelconque :

"..... A l'unanimité ;

"Art. 1er.—La pompe à incendie est destinée à éteindre les incendies ;

"Art. 2.—Tout habitant de cette commune est pompier en naissant ;

"Art. 3.—En cas d'incendie, la pompe ne sera délivrée qu'après une délibération du conseil, vue et légalisée par monsieur le maire ou l'un de ses adjoints ;

"Art. 3.—La pompe à incendie doit être essayée la veille de tout incendie, afin d'être toujours maintenue en bon état."

Ouf ! A moi, l'échelle de sauvetage !

\*\*\* Il y avait longtemps que l'on n'avait parlé du serpent de mer.

L'équipage d'un navire anglais, l'*Agela*, vient de le voir distinctement, non loin des côtes d'Afrique orientale ; cette fois, il avait près de six cents pieds de long et une tête de plus en plus énorme, ce qui prouverait qu'il est encore à l'époque de la croissance, car il n'avait guère que le tiers de cette longueur il y a quelques années.

Ces braves marins ont bien le droit d'avoir leurs petites superstitions comme les vulgaires terriens ; ils croient au serpent de mer et au vaisseau-fantôme ; n'y a-t-il pas encore nombre de paysans qui croient aux chasse-galeries et aux revenants ?

Dernièrement encore, dans une petite ville de France, toute la population fut mise en émoi par

la nouvelle que des esprits frappants hantaient une maison. On entendait toutes les nuits des bruits étranges, des plaintes, des murmures, et les bonnes femmes de l'endroit savaient bien que c'était l'âme d'un trépassé qui réclamait quelque chose, tandis que nombre de citoyens bien pensants comprenaient que c'était le ciel courroucé qui demandait le renversement de la République.

Le sous-préfet de l'endroit, voulant mettre fin à ces sottises, envoya un architecte dans la maison hantée et celui-ci découvrit que les bruits provenaient d'un robinet d'aqueduc mal bouché.

On le ferma hermétiquement et toute plainte cessa, mais plus d'un bonhomme ne croit pas à cette explication trop simple et branle la tête en disant : "Tout cela n'est pas naturel et, tant que les républicains..."

\* \* On parle beaucoup de réformer le programme d'instruction de nos collèges et de nos écoles primaires, et j'approuve fort ce mouvement, pourvu qu'il soit fait d'une manière judicieuse.

Un ami, à qui j'en parlais dernièrement, me disait :

—Il faut absolument sortir de l'infériorité dans laquelle nous croupissons et le meilleur moyen, selon moi, est d'arriver à apprendre une foule de choses aux enfants, tout en les amusant.

—Expliquez-vous ? un exemple s.v.p. ?

—Un exemple ? le voici, il s'agit de la triste condition des Juifs avant la fabuleuse traversée de la mer Rouge. Ecoutez ces vers d'un auteur dont le nom m'échappe.

Sur des rivages humides,  
Et peuplés de crocodiles,  
Les Juifs gémissaient, et ils  
Bâtissaient des pyramides,  
Sans autre consolation  
Que de manger des oignons.  
Sachez que les crocodiles  
Sont de féroces lézards,  
Plus grand que le pont des Arts,  
Qui mangeaient les Juifs par mille.  
Les oignons, dans ces malheurs,  
Leur tiraient encore des pleurs.

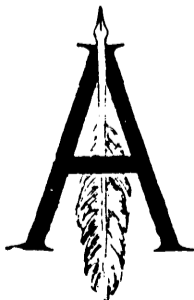
—Très joli, mais qu'en concluez-vous ?

—Comment ? mais vous ne voyez ne donc pas quelle somme de connaissances on donne aux enfants, en peu de mots ! Les rives du Nil sont peuplées de crocodiles. Qu'est-ce qu'un crocodile ? On vous le dit. Pourquoi les Juifs mangeaient-ils des oignons ? On cherche dans le dictionnaire, et on vous dit que, même en ces temps reculés, les oignons faisaient pleurer comme de nos jours. Cela ne vaut-il pas mieux que le jardin des racines grecques ?

—Je ne puis répondre *ex-abrupto* à une question aussi sérieuse, mais je vous assure que j'aime mieux ces vers là que nombre de ceux qui sont pondus par un tas de farceurs ayant le bonheur de vivre sur les "rivages humides" du Saint-Laurent.

*Edouard Lanson*

EN PASSANT



ALLONS ! allons ! Assez de poèmes élégiaques, réveillons la note gaie, plutôt.

C'est l'automne, bien vrai : l'automne avec sa grande voix impétueuse qui roule avec fracas dans les airs et retombe dans un long souffle traînard en passant à nos fenêtres, le soir surtout, à l'heure des revenants...

Mais, si nous en étions toujours aux brises tièdes, butinant avec les abeilles et mettant dans l'air de riches senteurs, aux zéphyrs scoquetant avec les tiges d'arbustes frêles, aux tapis de gazon, à la délicate draperie des mousses... ; dites, si cela était toujours, l'homme

en serait-il plus satisfait, lui, l'inconstant, la frivolité même ? Ne s'amuserait-il pas ailleurs à "peser des œufs de mouche dans des balances de toiles d'araignée ?"

Eh ! Qu'importe si la riche parure des arbres est vouée à la poussière du chemin ; si de leur branche, d'où sortaient les murmures joyeux des virtuoses ailés, viennent s'engouffrer d'immenses rafales, entrechoquant les rameaux décharnés et brisant les nids des chanteurs gracieux.

Que sert à l'âme endolorie de contempler tout le jour les nuages gris sombre s'effilochant sous un ciel incertain et de vouloir que du soleil pâle jaillissent des rayons de lumière plus chaude ?

Pourquoi s'obstiner, au départ de l'été, à faire de nos cœurs des urnes funéraires débordant de cendres fumantes ? Si la loi des saisons cessait de s'accomplir, en serions-nous plus habiles à jeter l'ancre du bonheur ?

A bientôt, mes amis, les splendeurs hivernales, les sleighs élégants, glissant sur la neige immaculée, au son cristallin des clochettes d'argent ; les courses sur patins, à la raquette et les tendres retours au "glissez, mortels : n'appuyez point," de la tobaggane... sans compter les fêtes de Noël, du jour de l'an, le gâteau des rois—et le sceptre de circonstance, le carnaval—autre époque favorable aux amoureux—les bonhommes de neige qu'on prendrait de loin pour des ours du Nord, etc., etc.

Tout cela, sans compter les concerts, les théâtres, et toujours, quand même, les minois roses et blancs, aux yeux bleus, bruns ou d'ébène, tranchant si merveilleusement sur le grand manteau blanc à nos pieds. Et aux jours de givre, avec quel *gusto* s'accrocheront aux moustaches belliqueuses des messieurs une foule de perles fines et brillantes...

Mon Dieu ! prenons donc la peine de compter nos trésors ?

*Geneviève*

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Sous le titre : "Nicolet catholique," nous donnons aujourd'hui de très bonnes vues des principales institutions catholiques, avec notes historiques, dans la jolie petite ville épiscopale de Mgr Gravel. Le portrait du digne évêque de Nicolet complète bien la série.

C'est notre intention d'illustrer ainsi nos principales villes et plus intéressants villages du Canada français. A la suite de Nicolet, Saint-Jérôme, puis Chambly, Saint-Vincent de Paul de l'Île Jésus, etc., vont avoir leur tour.

\* \*

Les Etats-Unis, nos voisins, viennent de se donner un nouveau président. Nous saluons, dans le retour de Cleveland, l'avènement d'un régime politique dont nous croyons pouvoir espérer, comme naguère encore, une plus cordiale entente, à tous les points de vue, entre la puissante République et sa toute bien disposée voisine, la confédération canadienne. A titre de joyeux avènement, LE MONDE ILLUSTRÉ publiera, dans son prochain numéro, un magnifique portrait de Grover Cleveland et de sa jeune et sympathique épouse.

\* \*

La dernière livraison du *Biographe*, notre charmant confrère de Bordeaux, France, que nous suivons toujours, du reste, avec grand plaisir, nous a été spécialement agréable à voir. C'est que nous y avons trouvé un portrait, avec biographie, de notre ami M. Frédéric Lévy, l'aimable poète alsacien, auteur de ce délicat recueil de vers : "Du cœur aux cœurs," et avec cela deux fines poésies, du même, dédiées à Mme Marie-Edouard Lenoir, l'enchanteresse muse de la Gironde. Relevée, dans la même livraison, une poésie sous ce titre "Par l'amour,"—simples rimes pour l'adorée—et signée J.-M.-Amédée Denault, de Montréal (Canada).

De telle sorte que deux de nos collaborateurs, à la fois, ont eu les honneurs du *Biographe* ; cela double la force des liens d'amicale fraternité qui existent de nous à lui.

\* \*

PETITE POSTE EN FAMILLE.—M. Léon de la Morinerie, Paris.—Reçue votre bonne missive, cher confrère : dont acte. Je donne tout de suite votre *Profil* et garderai *Bébé* pour "les grandes circonstances," encore à venir. Cette pièce-ci, plus paternelle et partant plus sympathique, vous révélera aux lecteurs mieux que l'autre, plus sincèrement. Accepté, le complaisant collaborateur.

Oberr-May, Arthabaskaville, P.Q.—Bien pauvre About, en vérité, pour le Sarcey que vous promettez d'être. Néanmoins, mon concours, aussi dévoué que modeste, vous est acquis, bien volontiers. Merci pour l'hommage de *Doute et foi*, qui va paraître incessamment. Vous me semblez avoir découvert un des riches filons d'or de la poésie ; soyez mineur persévérant.

J. Arthur, Ste-Thérèse.—Voyez-vous l'avantage de savoir prendre bien un avis charitable, de quelque modeste source qu'il vienne ? Votre poésie est fort acceptable, cette fois. Nous la publierons avec plaisir, aussi tôt que possible, et nous vous encourageons à continuer, et soutenir l'essor de votre muse, de bien en mieux.

\* \*

Dans l'espoir d'être agréables à nos lecteurs, amateurs d'autographes, nous reproduisons, aujourd'hui, après la photographie du regretté M. Marmier, le noble ami du Canada français, la copie phototypée d'une lettre qu'adressait l'illustre membre de l'Académie française à notre collaborateur, M. G.-A. Dumont, à l'occasion de la publication par celui-ci de ses *Loisirs d'un homme du peuple*.

*Marmier*

Votre petit livre est bien attrayant et instructif. Je le lis avec un véritable intérêt et vous en suis fort obligé de la pensée que vous avez eue de me l'envoyer.

Chambly, le 10 novembre 1882  
avec tous mes sentiments  
l'expression de mes meilleurs  
sentiments.

*Marcel Marmier*

Erratum.—Dans la fable de M. l'abbé Burque : *Les loups devenus agneaux*, au lieu de :

Nous allons dénoncer, en bloc, tout le troupeau.  
lire :

Nous allons dévorer, en bloc, tout le troupeau.

## SOUPIRS

C'était par un beau jour d'automne.  
—Lorsqu'on j'y pense je m'étonne  
Que puisse ainsi voler le temps—  
Alors s'épanouissaient les roses ;  
Puis vinrent les frimas moroses.  
Aujourd'hui voici le printemps.

A ses amours toujours fidèle,  
Vers les pays chauds l'hirondelle  
Fuyait, lorsque j'ai te connus.  
Bientôt sous la triste froidure,  
Les arbres perdant leur parure,  
Penchaient vers le sol leurs bras nus.

Peu m'importait l'âpre caresse  
Des aquilons, enchantés,  
Tant que tu restas près de moi,  
Sous les noirs frimas, dans mon âme,  
Ton œil allumait une flamme,  
Me plongeant dans un doux émoi !

Voici venir les hirondelles.  
Bel ange, déployant tes ailes,  
Vas-tu te presser d'accourir !  
Sans toi tout me semble tristesse,  
Douleur, tétebères, petitesse,  
Et je crois que je vais mourir.

Car, sans toi, dans le vert feuillage  
En vain le rossignol volage  
Jette ses soupirs amoureux,  
Sa voix dont j'étais tant avide  
Se perd sans écho dans le vide  
Qui ronge mon cœur malheureux.

Le printemps n'a plus de mystère,  
Tout est triste sur cette terre,  
Tout se voit plongé dans l'effroi ;  
Les bois ont perdu tous leurs charmes,  
Tout n'est que deuil, tout n'est que larmes ;  
Sans toi, le soleil même est froid.

*Sous Tesson*



## LE LIEUTENANT CHARTRAND



Je feuilletant mon journal de route, je vois que les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

Hier, nous étions les hôtes de Tubalcain, nous visitions la fabrique Decauville : nous vivions au milieu du choc des marteaux réveillant les enclumes, des rauques sanglots du soufflet de forge,

des éblouissements du fer rougi par le feu, des roulements de canon, de locomotives. Aujourd'hui, nous nous reposons de tout ce vacarme, de tous ces bruits : nous cueillons les douces heures consacrées à l'amitié, au souvenir, au Canada, le pays de nos amours.

Le lieutenant de zouaves Chartrand est là. Sa pipe est bourrée de bon tabac canadien, son verre n'est pas vide, et nous causons de deux choses que tout Canadien-français chérit bien. Nous parlons de l'ancienne et de la nouvelle France. Chartrand est un soldat comme on les aime chez nous. Taille au-dessus de la moyenne et bien proportionnée, l'œil ferme sous le regard d'autrui, la parole chaude, le cœur aussi, il est le type de l'homme du nord. C'est probablement pour cela qu'on le tient constamment en garnison dans le midi. D'ailleurs cela ne lui fait ni chaud ni froid.

Il aime son métier. Tout en l'exerçant consciencieusement, il s'est créé un foyer où préside une femme charmante, où babillent, aiment, grandissent des enfants qui, à leur tour, quand le père ne sera plus, honoreront la France et, un jour, mourront peut-être pour elle.

La carrière de Chartrand est assez curieuse : elle mérite d'être citée comme exemple. Il est né à Saint-Vincent de Paul, comté de Laval, le 23 novembre 1853. Il a fait ses études au collège de Terrebonne, a obtenu ses certificats de première et seconde classe à l'école militaire, en 1872-73, et est devenu capitaine au 65<sup>e</sup> régiment canadien le 15 janvier 1876.

La vie monotone que mènent nos officiers de milice n'allait pas à cette nature nerveuse, toute d'impulsion. Chartrand se décida à son tour à renouer la chaîne des vieilles traditions. Elles veulent que depuis 1763 un Canadien-français soit toujours sous les drapeaux de la France, soit dans l'armée, soit dans la marine.

Je vous dirai leurs noms. N'avons-nous pas eu Bedout, né à Québec, parti comme mousse et mort vice-amiral de France ? Et Martin, né à Louisbourg, mort lui aussi vice-amiral ? Et Denys, de Bonaventure, et l'Echelle, morts capitaines de vaisseau ?

Voilà pour la marine.

L'armée française a compté parmi les nôtres le général baron de Léry, chargé du commandement supérieur du génie par Napoléon. Ce Canadien-français a résisté à Wellington, en Espagne. Son nom est sur l'Arc de triomphe.

Sous le second empire, nous avons eu en Afrique le général Juchereau de Saint-Denis ; il était de la vieille famille canadienne des Duchesnay. En Crimée, en Kabylie, Casault et de Bellefeuille ont cueilli de beaux états de service. Au Mexique, Huneau a été tué à Medelin ; Beaugrand, plus tard maire de Montréal, a fait la guerre comme maréchal-de-logis chef à la contre-guerille de Dupin ; Arthur Taschereau, mort au pays, aide-de-camp de Son Honneur le gouverneur Caron, a été lieutenant aux chasseurs *canadiers*, puis aide-de-camp du général Wachter ; le signataire de cet article a été capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

En France, pendant l'année terrible, le zouave pontifical, Pascal Comte, s'est fait tuer à Pathay, au nom de la mère-patrie. Jean-Louis Renaud, caporal à la 2<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment étranger, est tombé à son tour à Song-Tay, pendant la guerre du Tonquin, et Edouard Ayotte a servi la France dans l'Extrême Orient : le jeune de Montigny sert en ce moment dans la légion étrangère.

Chartrand reprit la chaîne des traditions. En 1877, il vint en France. Le 1<sup>er</sup> septembre de cette année-là, il s'engage dans la légion étrangère ; le 5 février 1878, on le retrouve caporal-fourrier ; le 15 août 1871, sergent-major, et adjudant le 31 décembre 1880. En 1882, il passe à l'école militaire de Saint-Maixent ; le 19 mars 1883, il sort avec le numéro 38, sur 436 élèves, et il est promu sous-lieutenant de zouaves. Le 30 décembre 1886, on lui donne les galons de lieutenant, et le 15 août 1886 il est nommé instructeur et professeur de topographie et de fortification à l'école militaire de Saint-Hippolyte du Fort, dans les Cévennes.

En moins de neuf ans, Chartrand a franchi les grades les plus difficiles à atteindre pour un étranger, et aujourd'hui il se trouve aussi avancé que la promotion de Saint-Cyr de 1887. C'est qu'il n'a pas flâné en route. Ouvrez son livret. Vous verrez qu'il a onze campagnes d'Afrique, dont deux de guerre dans le sud Oranais. Il a pris part aux combats du Shott-Tigri, du Djel-Smir, de Chilala. Depuis, il a eu la croix de la Légion d'honneur. Faisons des vœux pour que la légitime attente de ce brave compatriote ne soit pas longue ; espérons aussi que Chartrand sera nommé capitaine en 1893. Il mérite cette promotion, et en honorant ainsi un de ses soldats, la France honorera en même temps le Canada-français.

—Un jour, lui disais-je, vous serez attaché militaire à la légation française de Washington.

Il sourit, sans rien dire.

Et pourquoi ce rêve ne se réaliserait-il pas ?

Chartrand est bon officier. Il est observateur ; il parle l'anglais à merveille. En voilà assez pour occuper ce poste important.

Le lieutenant Chartrand a épousé une demoiselle de la Tour-Latou de Saint-Gaudens—d'ancienne noblesse de Gascogne. Il est le père d'une fillette et d'un garçon. Isolé dans les Cévennes, il

a enseigné le rude métier des armes aux enfants de troupe et il a employé ses loisirs à écrire des ouvrages qui ont du succès en France.

C'est ainsi qu'il a publié : *Expéditions autour de ma tente, Souvenirs de Saint-Maixent*, avec une préface de Théo-Critt, le plus spirituel des écrivains humoristiques militaires et enfin *Au pays des Etapes*. Ces deux derniers ouvrages sont illustrés d'une cinquantaine de dessins chacun, signés : Baïonnette, un des plus fins crayons militaires de l'armée française.

Chartrand a encore sous presse : *L'officier d'Infanterie chez lui* et nos *Chasseurs alpins*, ouvrages qui seront également illustrés.

Ses chroniques dans *La Patrie* et dans *L'Electeur*, signés CH. DES ECORRES, ont été fort lues et fort goûtées de notre public. Il est en outre un collaborateur attitré de la *Françémilitaire* et de la *Revue d'Infanterie* où ses écrits sont très remarqués. Ses deux dernières brochures : *Aperçu sommaire sur les cadres d'Infanterie* et *Etudes sur les écoles militaires préparatoires d'Infanterie* ont notamment attiré l'attention des autorités militaires.

Tout dernièrement encore, Chartrand faisait, devant le général inspecteur, une conférence qui lui a mérité de flatteuses approbations. Ce travail avait pour titre : *Les armes à répétition en Europe*.

J'ai été heureux de serrer la main loyale de ce compatriote, qui nous grandit au loin.

En ce moment, Chartrand est parmi nous. Il a été partout l'objet de démonstrations flatteuses et bien méritées. On parle de le nommer attaché militaire à la grande Exposition de 1893, à Chicago. C'est sa place, en attendant que le Canada le rappelle chez lui et lui donne une situation en rapport avec ses talents, ses mérites et son expérience militaire. Nous avons assez besoin de tous les hommes de notre race pour souhaiter que celui-là, le seul qui ait réussi à se créer une haute position militaire en France, où tout est si difficile, pour souhaiter, dis-je, qu'il nous revienne et nous consacre la fin de sa carrière déjà si belle et si bien remplie.

En attendant, qu'il soit le bienvenu parmi nous ! Le Canada est fier de son enfant.

*Toucher le saint Maurice*



## NICOLET CATHOLIQUE

Mgr Gravel.—Le premier évêque titulaire de Nicolet, Mgr Elphège Gravel, est né le 12 octobre 1838, à Saint-Antoine de Richelieu, du mariage de Nicholas Gravel et de Julie Boiteux. Il appartient à une de ces braves et honnêtes familles de cultivateurs qui savent apprécier les bienfaits de l'éducation collégiale, et dans lesquelles le clergé canadien a trouvé de si précieuses recrues. La paroisse de Saint-Antoine s'est grandement distinguée sous ce rapport. Elle a fourni une trentaine de prêtres.

Dans sa famille même, Mgr Gravel n'a pas été le premier qui se soit consacré au service des autels. Il n'a fait que suivre les traces de son frère consanguin, M. Isidore Gravel, ancien curé de Laprairie, décédé il y a quelques années.

M. Alphonse Gravel, vicaire-général de Saint-Hyacinthe, est son cousin.

Mgr Elphège Gravel fit la plus grande partie de son cours classique au séminaire de Saint-Hyacinthe, où il eut pour confrères de classe l'honorable juge Rainville, M.M., A. N. Montpetit, Alphonse Lusignan, le Dr Adolphe Migneault, etc.

Il compléta ses études aux collèges de Sainte-Croix, de Worcester, et au collège de Montréal.

Ses études classiques terminées, il entra au grand Séminaire de Montréal pour y faire ses études théologiques. Il alla ensuite enseigner au séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, où il fut ordonné prêtre le 11 septembre 1870. Il fut nommé vicaire à Sorel à la fin de septembre 1871, puis, successivement, vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, en septembre 1873, curé de Saint-Damien de Bedford, en octobre 1874, curé de la cathédrale en avril 1880, chanoine et pénitencier de la cathédrale, le 4 juillet 1880.

Mgr Gravel a été élu premier évêque de Nicolet le 5 juillet 1885, et a reçu la consécration épiscopale le 2 d'août de la même année, des mains de S. E. le cardinal Moran, archevêque de Sydney, dans l'église de Sainte-Agathe du Séminaire Irlandais, à Rome.

Le 22 août 1885, il prenait solennellement possession de son siège.

Il assista au septième Concile provincial de Québec en 1886, et fut nommé par S.S. Léon XIII assistant au Trône Pontifical, le 21 avril 1888.

*La cathédrale.*—La cathédrale de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet a été construite sous la direction de Messire Théophile Fortier. La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 2 juin 1822, et l'église fut livrée au culte le 2 février 1873.

Elle a 180 pieds de longueur sur 75 de largeur, avec une sacristie de 70 pieds par 50 ; le tout en pierre.

*Séminaire de Nicolet.*—Le Séminaire de Nicolet ne fut, à son origine, en 1801, qu'une simple école paroissiale fondée par le testament de M. Brassard, curé de Nicolet, et transformée en collège classique, en 1803, par Mgr Denaut, évêque de Québec. Mais son véritable fondateur et organisateur fut Mgr J.-O. Plessis qui, en 1806, racheta de ses deniers ce collège naissant, qu'un coup imprévu avait fait passer en des mains étrangères. Il a été considérablement agrandi, en 1813, par ce prélat distingué, dont la générosité fut sans bornes pour la nouvelle maison qu'il voulait établir sur de larges bases. Dans ce but, il sollicita du gouvernement de Sa Majesté Britannique des lettres patentes pour son incorporation, et il les obtint, le 10 décembre 1821. Par ces lettres patentes royales, l'administration du Séminaire de Nicolet est confiée à une corporation ecclésiastique, dont le personnel a été modifié par un acte de la législature provinciale, sanctionné le 24 juillet 1858. En 1827, les édifices actuels du Séminaire furent commencés sous les auspices et aux frais, au moins pour une grande partie, des évêques Panet et Signay, qui se succédèrent sur le siège de Québec. Le nouveau Séminaire s'ouvrit en 1831. Il consiste en un corps principal de 309 pieds de long sur 38 de large, et en deux ailes de 180 pieds sur 43, le tout à trois étages, avec mansardes. Il est situé sur les bords de la rivière Nicolet, à deux milles des rives du lac Saint-Pierre, et est environné de grands jardins et de bocages qui en font un lieu agréable et salubre.

Le Séminaire de Nicolet, depuis sa fondation, a toujours été dirigé par les prêtres séculiers, sous la haute surveillance des évêques de Québec d'abord, ensuite sous celle des évêques des Trois-Rivières et aujourd'hui sous celle de l'évêque de Nicolet. Il a été affilié à l'Université Laval en 1863.

Le Séminaire de Nicolet est le plus ancien collège classique après ceux de Québec et de Montréal, dans la province de Québec. Il est fréquenté par 300 élèves, et son personnel se compose de 28 directeurs et professeurs.

*Hôtel-Dieu.*—L'Hôtel-Dieu de Nicolet a été fondé par Mgr Gravel, au mois d'août 1886. Les quatre fondatrices vinrent de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe et arrivèrent à Nicolet le 18 août.

Aujourd'hui, la communauté compte trente-cinq membres, dont dix-sept professes, douze novices et six postulantes.

Cinquante-trois pauvres sont nourris et entretenus dans les salles de l'hôpital.

Il y a aussi sept pensionnaires, ce qui fait un personnel de quatre-vingt-quinze personnes.

*Couvent de l'Assomption.*—La Congrégation des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge prit naissance dans le petit village de Saint-Grégoire, faisant alors partie du diocèse des Trois-Rivières, et aujourd'hui l'une des principales paroisses du diocèse de Nicolet. Le 8 septembre 1853, trois jeunes personnes se réunissaient pour inaugurer une œuvre de dévouement envers l'enfance. Le révérend J. Harper, curé de la paroisse, et le R. J. C. Marquis, son digne vicaire, furent les instituteurs et les appuis de ces âmes d'élites qui, n'entendant que la voix du divin Maître les appelant à travailler à sa vigne, se mettaient généreusement à l'œuvre. Un pensionnat fut ouvert sans retard ; et les élèves dès cette première année, y furent au nombre de quarante-cinq. Peu à peu, la nouvelle communauté se développa ; et, en septembre 1865, la première mission était fondée, dans la paroisse de Saint-Antoine de La Baie-du-Febvre.

Aujourd'hui, la Congrégation compte douze maisons dans le diocèse de Nicolet, quatre dans le diocèse des Trois-Rivières, deux dans le diocèse de Sherbrooke, deux dans les Etats-Unis, et une dans le diocèse de Saint-Albert, T. N. O. Des membres de cette communauté, 38 sont allées dans l'éternelle Patrie, grossir le chœur des Vierges, et 157 se partagent l'instruction de la jeunesse. Au-delà de 3,000 enfants sont maintenant sous leur direction.

La Maison-mère fut transférée à Nicolet, dans les vacances de 1872, et en 1886, M. l'architecte Louis Caron commençait les travaux de construction de l'établissement ci-dessus qui mesure 200 pieds de façade, avec un vaste terrain, terminé par un bois magnifique. Les religieuses professes, habitant la Maison-Mère sont au nombre de vingt-neuf, le noviciat compte quatorze novices, vingt-six postulantes ; le pensionnat, cent seize élèves, et l'externat, cent cinquante-deux. La cour de récréation des jeunes élèves est spacieuse, et surtout l'air est pur et vivifiant. C'est dans les pensionnats des Sœurs de l'Assomption que se forment la presque totalité des institutrices de nos campagnes. L'éducation est simple et solide ; on y forme avec grand soin l'esprit et le cœur des enfants ; et les services rendus sous ce rapport à nos familles catholiques canadiennes sont inappréciables.

*Académie Commerciale Saint-Jean-Baptiste.*—L'Académie Commerciale de Nicolet, telle qu'elle est organisée, ne fait que de poursuivre, sur un plus haut pied, il est vrai, le but que s'était proposé son premier auteur, à son origine en 1801. M. Brassard, ancien curé de Nicolet, avant de mourir léguait, par son testament, les fonds nécessaires pour l'entretien d'un maître d'école qui enseignerait aux enfants la lecture, l'écriture, les principales règles de l'arithmétique et surtout le catéchisme, au moins deux fois par semaine. Cette école fut transformée en collège classique, en 1803. Les cours d'études y furent régulièrement suivis pendant près de trente ans (1831).

Depuis cette époque jusqu'à 1887, l'ancien séminaire fut, en partie, loué à des familles pauvres qui y firent leur résidence, et cédé, pour le reste, au bureau de poste, à des notaires et aux classes paroissiales. M. Paradis, ancien curé de La Baie du Febvre, fit restaurer la partie sud et s'y fixa pour terminer ses jours.

A parir de 1887, époque de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes à Nicolet, le vieux collège a subi bien des améliorations. Aujourd'hui, il constitue un bâtiment très spacieux et occupe un bon rang parmi ceux de son genre : de vastes salles, un site enviable sur le bord du Nicolet et à proximité de l'église cathédrale, une grande cour de récréations, deux magnifiques dortoirs très bien éclairés et aérés, une chapelle intérieure où les élèves se réunissent chaque matin pour assister au sacrifice divin.

Cet établissement, fondé par Sa Grandeur Mgr Gravel, qui en a fait la propriété des Frères, a progressé rapidement. Les professeurs sont actuellement au nombre de neuf et donnent l'instruction et l'éducation à près de trois cents élèves, dont plus de quatre-vingts sont pensionnaires et internes.

Le cours d'étude comprend six classes régulières et les programmes préparent très avantageusement les jeunes gens aux carrières commerciales, et à divers emplois dans des administrations particulières ou publiques. Une attention toute spéciale est donnée à l'enseignement des langues françaises et anglaises.

## DOUTE ET FOI

A MONSIEUR JULES SAINT-ELME

J'avais dix-huit ans : sous le frais ombrage  
Des pommiers en fleurs, au bord des ruisseaux,  
Je venais m'asseoir timide et sauvage,  
Et bercer mon âme au chant des oiseaux.  
Les voix du printemps, féconde harmonie,  
Dans mon jeune cœur éveillaient la vie  
Et les rêves d'or du long avenir :  
" Jeunesse, disais-je, heure sans pareille !"  
Un rire moqueur glaça mon oreille :  
" Que sert la jeunesse à qui doit mourir ?"

Plus tard, je voulus, sur des lèvres roses,  
Respirer l'amour d'un cœur de vingt ans,  
L'air pur s'embaumait du parfum des roses,  
Le soleil brillait aux cieux éclatants ;  
Après des flots bleus échangeant nos rêves,  
La main dans la main, nous longions les grèves,  
Le front caressé du tiède zéphyr :  
" Amour, m'écriai-je, ô divin mystère !"  
J'entendis, soudain, une voix austère :  
" Qu'importe l'amour à qui doit mourir ?"

Ma jeunesse a fui, l'amour l'a suivie,  
Hélas ! j'ai perdu ce double trésor.  
Grave, maintenant, j'occupe ma vie  
Au rude labeur qui gagne un peu d'or.  
Je vois, anxieux, sur la mer profonde  
Mes hardis vaisseaux en lutte avec l'onde ;  
J'attends le butin qu'ils vont conquérir.  
Ils m'apporteront, demain, la for une...  
Ah ! j'entends encor la voix importune :  
" Que sert la richesse à qui doit mourir ?"

Soit ! j'ai mieux que l'or, j'ai pour mon amie,  
La muse immortelle aux yeux inspirés ;  
Son souffle a touché mon âme en dormie,  
Ma voix est l'écho de ses chants sacrés,  
Je serai de ceux que garde l'histoire,  
Et mon nom sonore, éveillant la gloire,  
Parmi les plus grands ira retentir ;  
La muse à mon front a mis sa couronne !  
La voix m-jeta son cri monotone :  
" Qu'importe la gloire à qui doit mourir ?"

Non !... Je ne crois pas à cette voix sombre !  
Je crois au printemps ! je crois à l'amour !  
La gloire n'est pas le rêve d'une ombre,  
Elle est à mes yeux un rayon du jour !  
L'or lui-même abdique un sceptre éphémère ;  
S'il rend un foyer aux enfants sans mère,  
Il se divinise, il est charité.  
Tout se transfigure, avec Dieu pour maître !  
Qu'importe la mort à qui doit renaître,  
S'il sème ici bas pour l'éternité ?

OBERR MAY.

## SUR L'AMITIÉ

Quelle folie et quelle injustice de prétendre posséder un cœur et dominer l'existence d'autrui, lorsque nous ne sommes pas assurés pour nous-même d'une heure, et qu'en une heure notre cœur change à notre insu.

\* \*

Tout meurt en nous avant l'amour-propre : ce qui le flatte nous charme même dans un ennemi ; ce qui le blesse nous déplaît, surtout dans un ami.

\* \*

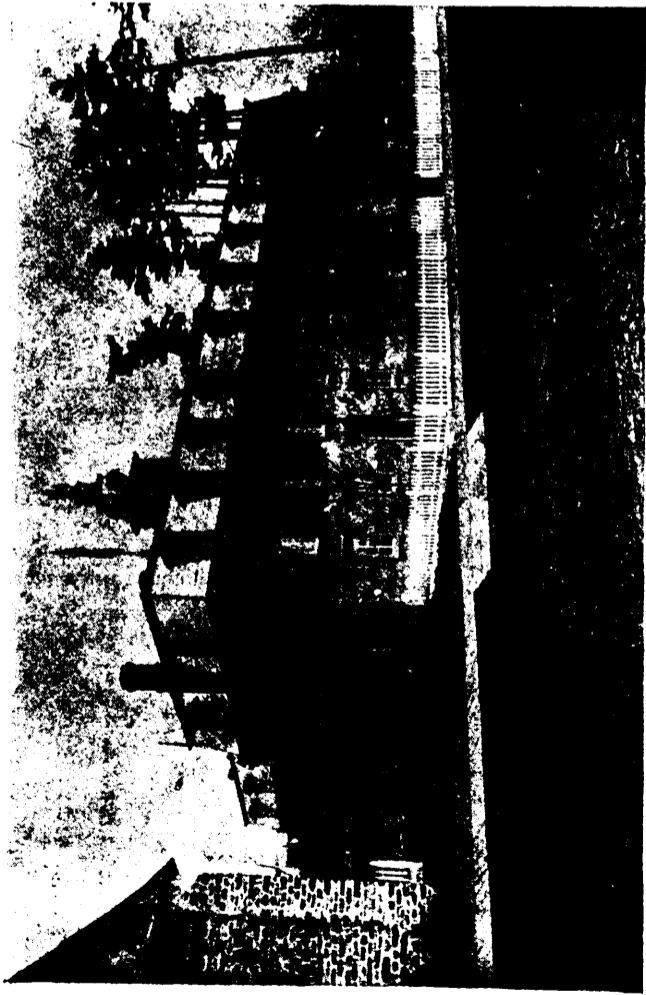
On en voit qui sont honorés d'être les parents ou amis de gens très fiers d'être eux-mêmes.

\* \*

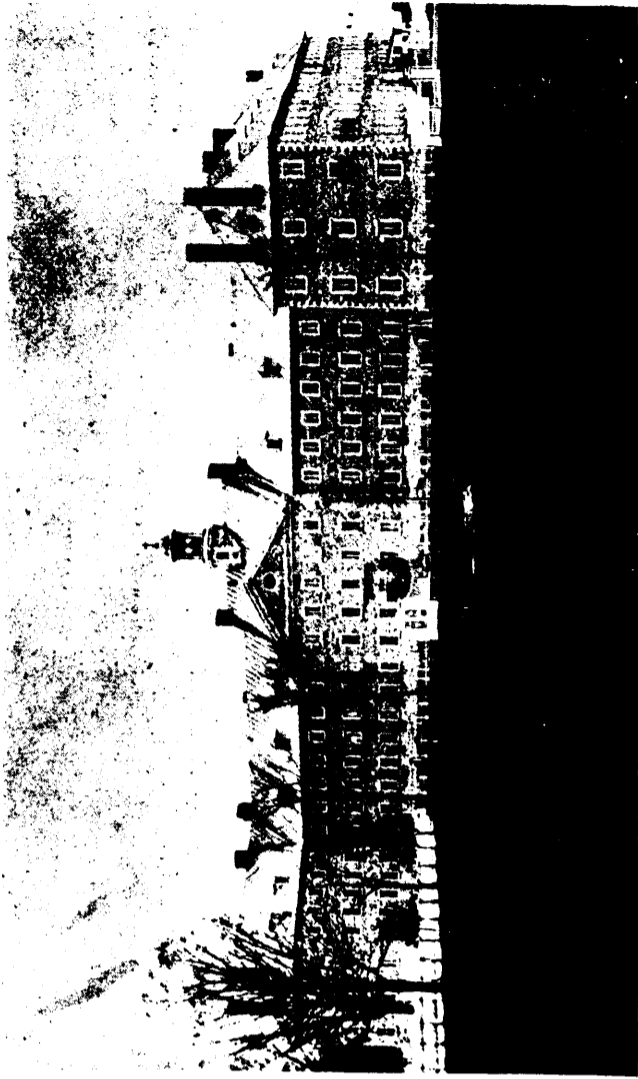
L'amitié est moins souvent tuée par des actes que par des mots.

\* \*

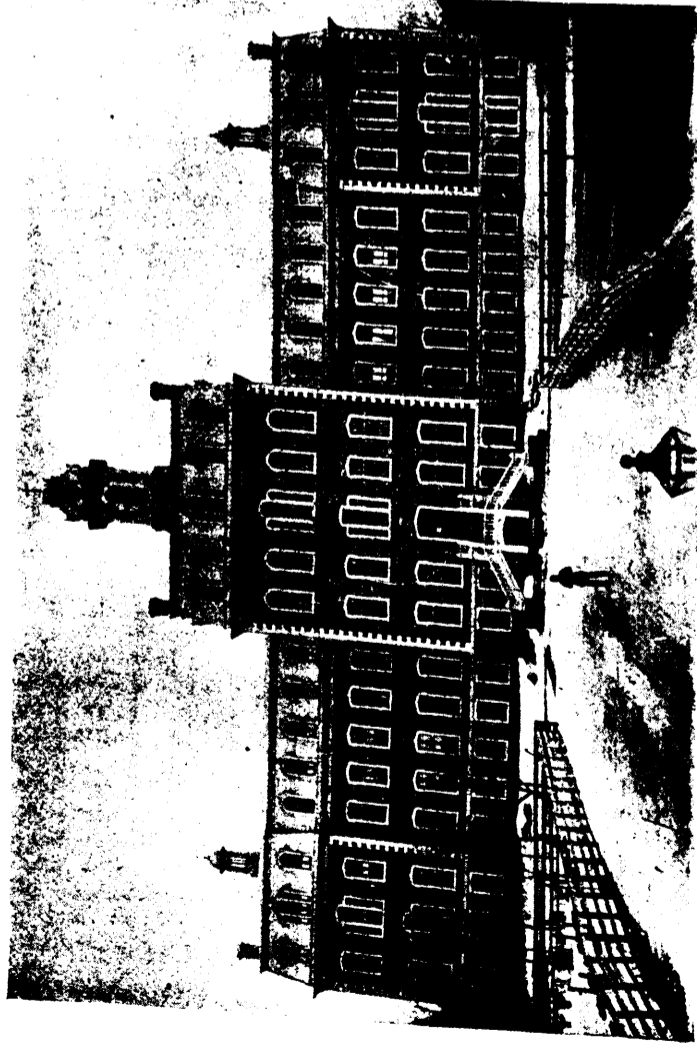
Nous apprenons davantage sur notre ami le plus intime, après dix minutes de conversation avec une femme à laquelle il aura parlé de nous, qu'après dix ans de société quotidienne avec lui-même.



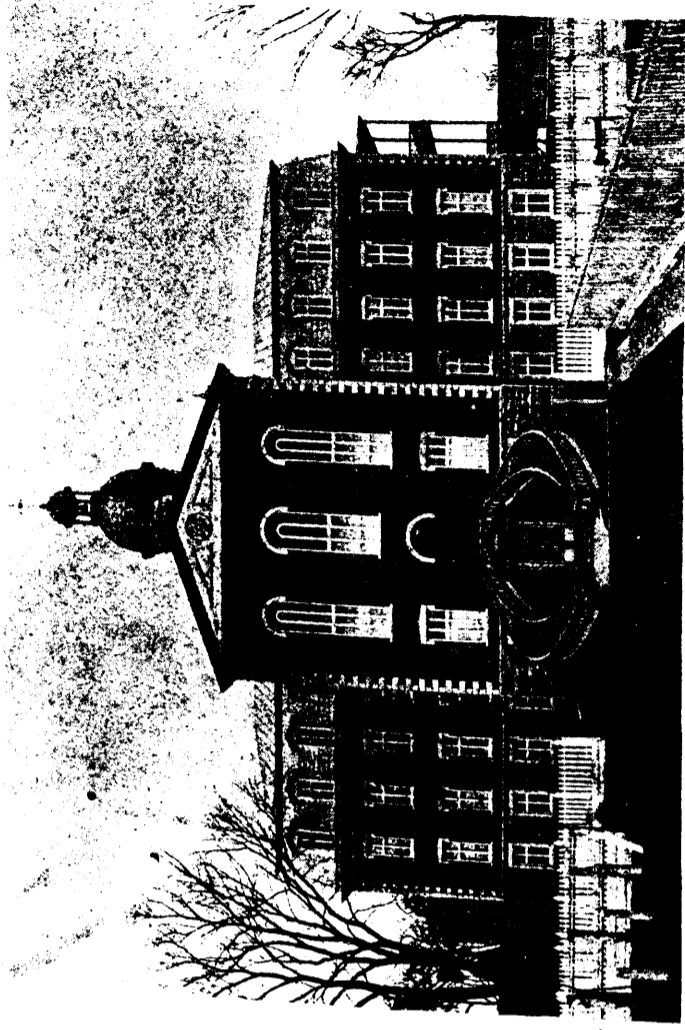
ACADEMIE COMMERCIALE



LE SEMINAIRE



COUVENT DES SCEURS DE L'ASSOMPTION



HOTEL-DIEU

A TRAVERS LE CANADA — NICOLET CATHOLIQUE — (Photographies l'apillon — Photographures Armstron.)



SA GRANDRUR MGR GRAVEL



LA CATHÉDRALE

A TRAVERS LE CANADA—NICOLET CATHOLIQUE—(Photographies Papillon—Photogravures Armstroi g)



PHILIPPE DORVAL

Chef du département du feu à Québec



VICTOR ROY

Président de l'Association des Architectes de la province de Québec



## M. VICTOR ROY

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



Monsieur Victor Roy, architecte dont la devise est : "Fait ce que dois ; advienne que pourra !" et dont nous publions le portrait, est né à Québec, au faubourg Saint-Roch, l'an 1837.

Son père, M. Joseph Roy dit Belleau, boulanger de son état, était une des victimes du grand feu en, 1845. C'est alors qu'il vint se fixer à Montréal avec sa famille ; à Montréal il porta le nom de Joseph Roy seulement. M. Victor Roy reçut son éducation au collège des Frères ; il y était noté comme un des plus studieux. Il rentra, jeune homme, à l'étude de M. John Ostel, architecte, plus tard Ostel et Footner. Il persévéra dans ses études, et à l'âge de vingt ans entra au service de M. Wm. Speir, comme dessinateur, et remporta le prix au concours pour la magnifique résidence de sir Hugh Allan, à Montréal, entre plusieurs autres architectes de cette époque ; en reconnaissance de ses mérites, M. Speir lui donna une part dans la société Wm. Speir & Son. Faisant partie de cette même société, il dessina la belle résidence de M. Wm Dow au carré Philippe, et plusieurs autres. Ayant toujours le goût du grand et du beau il voulut voir et étudier par lui-même les monuments de nos voisins d'Amérique, dans les plus grandes villes ; il se distingua surtout à Chicago, à l'emploi de M. Potter Palmer, comme un des architectes pour la construction de son grand hôtel sur la rue State. Victime du grand feu de Chicago en 1871, il perdit tout, complètement, effets de bureau, ménage à sa résidence ; il ne lui resta que l'habillement qu'il portait.

Plein de courage, quelques jours après le feu, il ouvrait un bureau d'architecte, sur l'avenue Wabash, sous les noms et raison de Roy, Desforest & Fisher. Plus tard, en son propre nom, il entreprit de concourir pour l'Hôtel-de-Ville et Palais de Justice de Chicago, qui devait coûter dans les quatre millions, et malgré les cinquante-deux compétiteurs venant de toutes les parties du monde, il réussit à entrer dans le choix des six meilleurs plans ; ce ne fut qu'après que les six eurent été réduits à trois, pour les trois prix gagnants, qu'il fut mis de côté, vu que la chose avait pris une tournure nationale ; le premier prix fut donné à un architecte allemand, le second à un Irlandais et le troisième à un Américain, selon la composition du conseil de ville d'alors. Découragé, après ce concours, il revint à New-York et de là à Boston où il entreprit encore un grand concours pour la "prison d'Etat," à Concord, Mass., lequel devait coûter trois millions de piastres. Là encore ses plans furent admirés, mais le même obstacle lui fut opposé. N'étant pas appuyé par des personnes d'une haute influence, il dut se résigner à sa mauvaise étoile. Ce fut là encore une cause de découragement ; il s'en revint, en 1875, à Montréal, où il a résidé depuis. Travailleur, il a fortement contribué à l'embellissement de notre ville et des environs, en bâtisses de tous genres, entre autres l'église et le couvent de Sainte-Cunégonde, l'église Sainte-Brigide, de l'Epiphanie, le collège Sainte-Thérèse, le collège de Marie-Ville et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Bien vu par tous ses confrères, il a été élu deuxième vice-président, dès la formation de leur association ; l'an dernier, il devenait premier vice-président, et, cette année, il nous fait l'honneur d'être le président d'une association composée de toutes nationalités et qui est destinée à prendre une haute position dans la société.

Nous n'hésitons pas à dire que M. Victor Roy, aujourd'hui à la tête de la société "Roy, Gauthier & Daoust," si avantageusement connue du clergé et du public, fait grand honneur à notre race et nous lui en offrons nos compliments.

X.

## APRÈS LA COMMUNE

Ces souvenirs sont empruntés à un volume qui a pour titre : *Journal d'un vaincu*. L'auteur, M. Pierre de Lano, s'est fait connaître déjà par de curieuses révélations sur le monde politique du second empire :



La répression dirigée contre la Commune fut effroyable. Cependant, l'humanité ne perdait pas tout à fait ses droits, et des exemples heureux seraient à noter pour l'honneur des hommes qui eurent, à cette époque, une part quelconque dans les affaires publiques.

Parmi ces exemples, il en est deux que j'ai recueillis. Le premier eut pour théâtre le palais de l'Élysée, au moment même où les troupes de Versailles venaient de reprendre ce monument aux fédérés.

Comme on conduisait dans le jardin un groupe de malheureux, saisis les armes à la main et destinés à la mort immédiate, un gamin d'une quinzaine d'années se détacha de ses compagnons et, fuyant au travers des soldats, s'en vint se planter devant le colonel chargé des exécutions.

Le gamin, ayant fait le salut militaire, adressa alors la parole à l'officier :

—M'sieu, vous allez me fusiller, n'est-ce pas ?

—Certainement, mon bonhomme. Pincés les armes à la main, tous y passeront.

—Eh bien, voilà : j'habite la rue Miromesnil, où maman est concierge. Puisque je vais être fusillé, je ne rentrerai pas à la maison ; maman m'attendra et sera inquiète. Voulez-vous, me permettre, m'sieu, d'aller jusque chez nous ? Je dirai à maman que j'ai une course à faire, qu'il n'y a pas de danger pour moi ; comme cela, elle m'attendra bien, mais elle se tourmentera moins. Et puis, j'ai une montre : je voudrais bien la donner à maman avant de mourir. Voulez-vous, dites, m'sieu, que j'aille jusque chez nous : je vous promets de revenir.

Le colonel, entouré de quelques officiers et du gouverneur du palais, M. de Belvalle, qui était resté à Paris pendant la Commune, demeurait stupéfait du langage de cet enfant. Il avait assez de sang, peut-être ; il lui répugnait sans doute de faire tuer ce gamin de quinze ans ; il sourit et demanda au petit homme :

—Et si je te permets d'aller jusque chez toi, tu reviendras, bien sûr ?

Le gamin se redressa :

—Parole d'honneur, m'sieu.

—Eh bien, va.

Puis, se tournant vers ses officiers, le soldat murmura :

—Il a de l'esprit, ce voyou. Ça le sauve.

Une demi-heure s'écoula, et nul ne songea plus à l'enfant, lorsque devant le colonel, soudain, il reparut.

—Voilà, m'sieu, fit-il. J'ai dit la chose à maman. Je l'ai embrassée. Maintenant, je suis prêt.

Ce fut alors comme une détente chez le soldat. Il saisit l'enfant par les oreilles (il eût voulu l'embrasser, peut-être), le mena vers la porte, et, lui appliquant le pied dans le bas des reins, il le jeta dehors.

—Sacré brigand ! s'écria-t-il, veux-tu bien f... le camp et retourner chez ta mère !

Puis, s'adressant de nouveau à ceux qui étaient auprès de lui et, désignant les fédérés vaincus :

—Ils ont donc des héros, ces gueux-là ?

\* \*

Le second exemple d'humanité, de pitié, eut lieu à Versailles, devant le 3e conseil de guerre, siégeant alors au palais de justice et présidé par le colonel D..., des cuirassiers. J'étais à l'audience lorsqu'il se produisit.

On venait de faire asseoir sur le banc des accusés un jeune homme, distingué et vêtu convenablement. Le colonel, ayant parcouru rapidement son dossier, lui adressa les questions habituelles, après quoi, brusquement, il l'interrogea plus intimement :

—Vous êtes veuf, et vous avez deux enfants ?

—Oui, mon colonel.

—Deux filles, n'est-ce pas ?

—Oui, mon colonel.

—Et pendant que vous êtes ici, où sont vos enfants ?

—Un ami s'en était chargé jusqu'à ce jour. Il vient de mourir. Mes enfants sont à l'audience.

—A l'audience ?

—Oui, mon colonel.

—Voulez-vous les voir ?

—Oui.

—Gardez, faites avancer les deux enfants.

On vit alors deux fillettes, l'une de seize ans environ, l'autre de quatorze ans, adorablement jolies, sortir timidement de la foule et s'arrêter à la barre des témoins, escortées par un fonctionnaire.

Le colonel leur sourit et leur dit :

—Nous avons à causer avec votre papa, mes enfants. Vous allez l'attendre dans une pièce voisine de celle-ci. Mais avant, vous seriez bien contentes de l'embrasser, n'est-ce pas ?

L'aînée répondit :

—Oui, monsieur.

—Eh bien, embrassez-le.

Une émotion violente s'empara du public qui emplissait la salle, et une sympathie allait de ce père qui pleurait sous la caresse de ses fillettes au président, assez humain pour permettre cet épanchement familial, peu en usage avec le cérémonial ordinaire de la justice.

Lorsque les pauvrettes eurent enlacé leur père, le colonel reprit :

—Maintenant, comme je vous l'ai dit, pendant que votre papa et moi nous allons causer, vous allez vous retirer dans une pièce voisine de celle-ci. Gardez, conduisez ces enfants dans la chambre des témoins et ne les quittez pas.

Ce que fut ce procès, on peut le penser. Le prévenu était accusé de simples délits de presse, mais risquait cependant la déportation.

Le colonel D... dirigea l'interrogatoire de telle façon qu'on crut à l'acquiescement. Une condamnation à un mois de prison fut pourtant prononcée.

L'auditoire était attentif, anxieux.

Lorsque le président eut fait connaître le jugement du conseil au malheureux père, il parut réfléchir, puis de nouveau reprit ses questions :

—Tout cela est très bien : mais vos enfants, que vont-elles devenir tandis que vous serez en prison ?

—Je l'ignore, mon colonel.

—Comment, vous l'ignorez ?

—Oui. N'ayant ni parents ni amis, je ne sais à qui confier mes enfants.

Le colonel D... laissa bruyamment tomber son poing sur la table.

—Ça ne peut pas se passer comme ça ? s'écria-t-il. Ces enfants ne peuvent être à la rue.

—Elles y seront, pourtant, mon colonel.

Le colonel se tourna vers les gardes.

—Ramenez-moi les enfants, grogna-t-il.

Puis, quand les fillettes furent derechef devant lui :

—Mes mignonnes, dit-il, votre papa va faire un petit voyage. Il sera absent durant un mois. Mais, en l'attendant, il faut que vous sachiez où trouver l'hospitalité. Voyons, il paraît que vous ne connaissez personne. Eh bien, moi, est-ce que je vous fais peur ? Voulez-vous venir avec moi ?

Ce fut l'aînée qui répondit encore.

—Oui, monsieur.

—C'est dit, alors. Embrassez encore votre papa et allons-nous-en. Messieurs, l'audience est levée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les larmes furent nombreuses, ce jour-là au 3e conseil de guerre, et que le colonel D..., dont la rude moustache était humide, fut félicité.

Il mit les deux fillettes au couvent. Et c'est une consolation de penser que si elles sont devenues d'honnêtes femmes, elles le doivent, filles de vaincu, à un vieux grognard victorieux dont le militarisme, alors peu transigeant, n'avait point desséché le cœur.

PIERRE DE LANO.

La grande valeur de la Salsepareille comme remède pour le catarrhe est proclamée par des milliers de personnes qu'elle a guéries.



Point d'argent point de Suisse

Autrefois les Suisses servaient dans les armées françaises.—Il n'y avait pas de meilleurs soldats ; mais ils voulaient être exactement payés, et quand leur solde se faisait attendre, ils refusaient de marcher, en disant ces mots : (argent ou congé). Cela donna lieu au proverbe " point d'argent, point de Suisse."

\* \* \* \*

Dents et pain blanc

Mesdames, voulez-vous conserver vos dents ? Ne craignez rien, ce n'est point une vulgaire réclame, mais un conseil désintéressé que donne le savant Christow Brown.

D'après cet éminent, si les dents, au dix-neuvième siècle, sont généralement en triste état, cela tient à ce qu'on mange du pain blanc, lequel manque de fluor. Le fluor suffit pour mettre toute une génération sur les dents.

Sans fluor, rien ne va plus. Messieurs, faites vos molaires ! Et, pour cela, ne mangez pas de pain blanc, mastiquez du pain grossier. Le pain bis a du fluor. Qu'on se le dise !

\* \* \* \*

Fabrication d'ivoire artificiel au moyen du lait

La matière première est le lait ! On coagule le lait comme si on voulait fabriquer du fromage ; on presse la partie coagulée et l'on rejette le petit lait. On mélange alors 5 kilogrammes de lait caillé avec une solution de 1 kil. 5 de borax dans trois quarts d'eau ; on place ce mélange dans un récipient convenable sur un feu doux, où on le laisse jusqu'à ce qu'il soit séparé en deux parties : l'une, liquide, qu'on enlève ; l'autre, plus épaisse, analogue à la gélatine fondue, à laquelle on ajoute 5 grammes d'un sel minéral (sels de plomb, de fer, de cuivre, etc.) dans 1 kil. 2 d'eau. Cette addition produit une nouvelle séparation de la masse en deux parties : l'une, liquide, que l'on enlève, comme précédemment, par la presse ou par filtration, l'autre, visqueuse, que l'on peut traiter par une matière colorante convenable, si l'on ne veut pas un produit blanc. La masse est alors soumise à une pression très énergique, dans des moules de la forme désirée, puis séchée à une très haute température. Le produit obtenu porte le nom de " lactitis " ; très dur et très résistant, il est utilisé, dit-on, pour la plupart des articles jusqu'ici fabriqués au moyen de l'ivoire, et tels que les billes de billard les manches de couteaux, etc.

\* \* \* \*

Découverte de la soie

La découverte de la soie est attribuée à l'une des femmes de l'empereur de Chine, Hong-ti, qui rêgnait deux mille ans environ avant l'ère chrétienne. Depuis lors, un endroit, dans les jardins du palais impérial, est spécialement consacré à la culture du mûrier et à l'élevage du ver à soie.

Des moines persans, qui étaient venus à Constantinople, révélèrent à l'empereur Justinien le secret de la soie et lui firent présent des vers qui la produisent.

De la Grèce, la sériculture a passé en Italie, vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

Quand les papes quittèrent Rome, pour s'établir à Avignon, France, ils y introduisirent le secret gardé jusque là par les Italiens.

Louis XI établit à Tours, une manufacture de soieries.

François I<sup>er</sup> est le fondateur des manufactures de soie de Lyon, lesquelles, jusqu'ici tiennent la tête dans cette industrie ; Henri II, au mariage de sa sœur, portait le premier haut-de-chausse de soie qui ait été fait.

Le mot satin qui, dans le principe, s'appliquait en général à toutes les étoffes de soie, ne désigne un tissu particulier que depuis le siècle dernier. On appelle aujourd'hui de ce nom la soie qui présente une surface lustrée. La découverte en a été faite par hasard.

Un tisserand, Octave Mai, ayant assez peu de commandes, cherchait à inventer du nouveau pour rendre un peu d'animation à l'industrie qui languissait. Il marchait à grands pas dans son atelier et, de temps en temps, dans sa préoccupation, il tirait quelques fils de la chaîne de son métier oisif, et les mettait dans sa bouche, puis il les crachait, après les avoir humectés. Plus tard, il aperçut à ses pieds une petite boule de soie brillante sur le plancher ; sa curiosité fut excitée ; il recommença l'épreuve et il vit se produire le même résultat. Il résolut alors d'étendre sur l'étoffe une préparation mucilagineuse. Le succès fut complet, le satin était trouvé.

\* \* \* \*

Pot de pensées

Les ivrognes sont des gens qui tuent le ver jusqu'à ce que le verre les tue.

Quelqu'un a dit :—On n'arrive que par les femmes ! Il y a bien des cas où c'est a ssi par elles qu'on s'en va . . .

Combien d'hommes se tuent à force de vivre ! Les huîtres s'ouvrent à l'aide de couteaux, et les chambres à l'aide de discours.

Avant d'être libéré du service militaire, il faut faire pas mal de pas et des marches.

Les pensées sont des tapisseries roulées. La conversation les déploie et les expose au grand jour.

PRÊTRE ET SOLDAT

Le *Journal de Chartres* publie un touchant épisode de la guerre, raconté par le général Ambert, d'après le témoignage oculaire d'un capitaine de chasseurs :

" Je venais d'être apporté à l'ambulance établie dans une grange. Le nombre de blessés augmentait de minute en minute, et les deux chirurgiens n'y pouvaient suffire.

" Deux artilleurs entrèrent portant un prêtre sur un brancard. Sa tête, entourée d'un mouchoir ensanglanté, son visage pâle, ses yeux fermés, indiquaient assez qu'il avait été atteint par un projectile.

" N'ayant qu'une balle dans l'épaule, je pouvais marcher sans trop de peine. J'allai donc vers ce prêtre, qui portait sur sa poitrine une croix rouge sur fond blanc. Je soulevai sa tête, et, prenant de l'eau dans un bidon, je frictionnai ses joues. Une balle avait contourné le crâne ; le pansement fut prompt. Pendant l'opération, l'aumônier priait, les mains jointes.

" Après m'avoir remercié, il se leva et, s'appuyant sur une fourche abandonnée, il fit quelques pas se dirigeant vers les blessés.

" J'allai reprendre ma place sur la paille sans perdre de vue ce prêtre qui, d'un moment à l'autre, pouvait tomber évanoui. Je le vis s'agenouiller près de ceux qui souffraient le plus ; il leur prenait les mains et leur parlait à voix basse. Les pauvres soldats blessés le considéraient avec des yeux baignés de larmes. Sa parole semblait les consoler tous.

" Parmi ces soldats, l'un avait la mâchoire brisée, et le bas du visage était entouré de bandages. C'était un vieux dragon dont on ne voyait que les yeux étincelants. Il écoutait les paroles du prêtre avec une joie qu'exprimait son regard. Voulant changer de position, le dragon souleva sa main droite fendue par un coup de sabre ; l'effort que fit le cavalier ouvrit la veine. Le prêtre appela par signe le chirurgien, qui revint sur ses pas. Pendant qu'il préparait le pansement, le prêtre soutenait le bras du soldat ; alors je vis tomber du front de l'aumônier deux grosses larmes de sang ; elles glissèrent lentement sur ses joues pâles et tombèrent sur la main du dragon.

" Le sang du prêtre s'était mêlé au sang du soldat. Ce qui se réalisait depuis longtemps dans le monde idéal venait de s'accomplir dans le monde matériel ! . . .

" Le voile se déchirait dans cette grange lointaine. Ces gouttes de sang du prêtre et du soldat ouvraient pour moi tous les célestes horizons . . . "

La croix et l'épée, nous aimons en effet les voir croisées et serties des couleurs de la France ; et quand le sang du prêtre et celui du soldat teignent l'emblème de la patrie, c'est là un baptême qui fait enfants d'un martyr béni de Dieu ces deux apôtres du dévouement.

Magnifique spectacle, en vérité.

G. L. P.

NOUVELLES A LA MAIN

Un jeune bambin faisant ses devoirs de l'école : —Dis, maman, faut-il un trait d'union à belle-mère ?

—Non, mon enfant, ton père l'a supprimé.

\* \*

La jeune femme.—Tiens, Isidore, il n'y a pas deux jours que nous sommes mariés, et tu commences déjà à me gronder.

Le mari.—Je sais bien, mais songe donc comme il y a longtemps que j'en attendais la chance.

\* \*

Confidences de jeunes filles.

—Ainsi tu crois qu'il t'épousera, ce jeune homme ?

—J'en suis sûre.

—Il te l'a dit ?

—Non, mais il m'a demandé la permission de ne plus me faire que des cadeaux " utiles."



M. CHS. N. HAUER

De Frederick, Md., a souffert terriblement durant dix ans et plus, d'abcès et de plaies continuelles à la jambe gauche. Il dépérissait et devenait maigre et faible, et se voyait contraint de se servir d'une canne et d'une béquille. Tout ce qu'on peut imaginer de médication lui fut appliqué, sans résultat satisfaisant, jusqu'à ce qu'il commençât à prendre de la

SARSEPAREILLE DE HOOD

qui produisit une entière guérison. M. Hauer est en parfaite santé à présent. Des détails complets sur son cas seront envoyés à tout ceux qui s'adresseront à

C. I. Hood & Cie, Lowell, Mass.

Les PILULES DE HOOD sont les meilleures à prendre après diner. Elles aident la digestion, guérissent du mal de tête et de la bile.

LAPRES & LAVERGNE

PHOTOGRAPHES

360, ST-DENIS, MONTREAL

M. J. N. Laprés appartenait autrefois à la maison W Notman & Fils —Portraits de tous genres et à prix courant;—Téléphone Bell, 7283.

CHOSSES ET AUTRES

A TOUS LES ATHLETES

Un membre du club des "Li erpool, Eng, Harriers", M. William Pagan, écrit comme suit : " Je crois que l'Huile Saint Jacob est la meilleur chose à employer pour guérir et prévenir la raideur et l'enflure des nerfs et des muscles, après des exercices violents. Ayant fait usage de l'Huile Saint Jacob et connaissant d'autres membres du club qui n'usent aucun autre remède après leurs exercices et leurs courses, je n'ai aucune héritation à la recommander à tous les athlètes."

—Une des occupations favorites du pape est d'assister aux travaux vignicoles, à la cueillette du raisin qui se fait dans la vigne attenante aux jardins du Vatican. Le produit de la récolte, chaque année, est de 3 à 4 mille litres.

AUJOURD'HUI

La Sarsepareille de Hood est à la tête du monde médical, sa prospérité admirée, son mérite envié par des milliers de gens qui voudraient bien lui faire concurrence. Elle se vend plus que tout autre médecine. Un tel succès ne saurait exister sans un réel mérite.

Les Pilules de Hood guéissent de la constipation par le rétablissement de l'action péristaltique des canaux alimentaires. Le meilleur remède domestique.

LES NOUVEAUX MARIÉS

Ceux qui sont sur le point de se marier et qui ont besoin d'un ameublement de chambre à coucher, de salon, de salle à manger, etc., peuvent acheter aux conditions les plus faciles, au grand magasin populaire de F. LAPOINTE, 1551, rue Sainte-Catherine. C'est là que vous trouverez le plus grand choix de meubles, pianos, tapis, prélaters, gravures, etc., etc.

Ceux qui a hétéron pour argent comptant auront un présent ou un escompte très libéral. Qu'on se le dise.

DES MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens-dentistes, coin des rues du Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

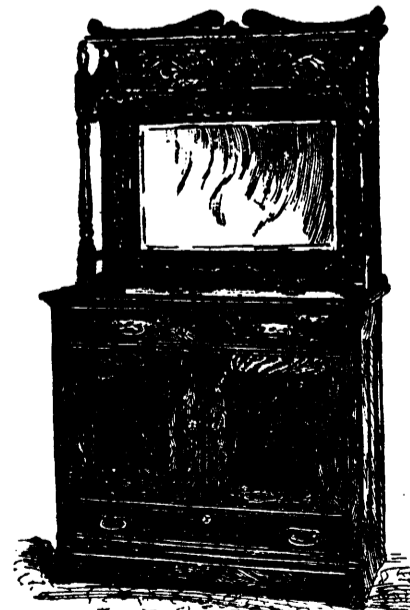
ECHANTILLON GRATIS DE CHOCOLAT MENIER

En envoyant une carte postale à C. Alfred Chouillon, Montréal, vous recevrez un échantillon de leur délicieux Chocolat importé, avec mode d'emploi.

RENAUD KING & PATERSNO

-- 652, RUE CRAIG --

Meubles ! Gros et détail



BUFFET EN VIEUX CHENE

seulement \$22.

Le plus beau choix de meubles en chêne et en noyer noir qu'il y ait à Montréal.

Ne manquez pas de visiter cet établissement avant de faire vos achats.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT



AU QUINA - SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

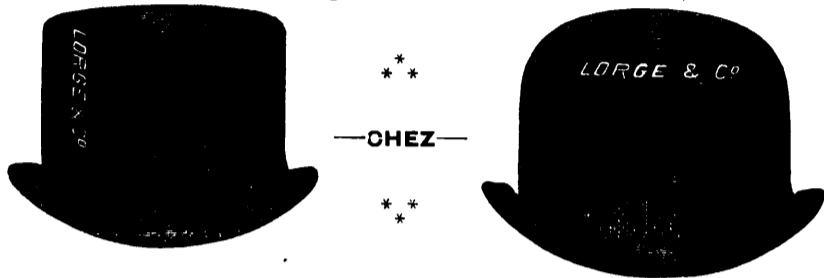
Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le VIN DE VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

Pour avoir un Chapeau à la dernière Mode, allez



LORGE & CIE

Chapeau de soie,

Casques,

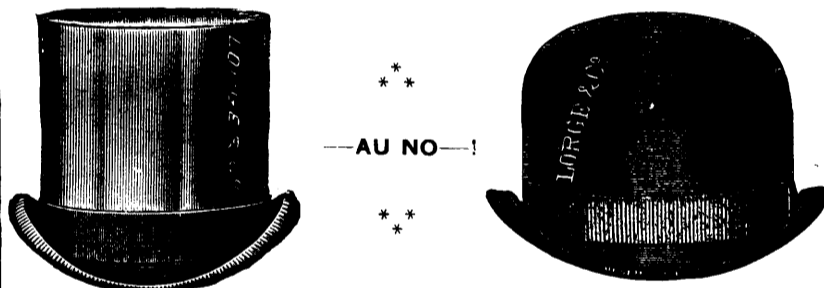
Pull over,

Manteaux,

Feutre

Etc., etc.

Qui sont vendus à des prix excessivement bas



21, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

BANQUE VILLE-MARIE

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) payable le premier jour de décembre prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution.

Les livres de transferts seront en conséquence fermés du 21 au 30 novembre inclusivement.

Par ordre du bureau de direction. W. WEIR, Montréal, 18 octobre 1892. Président

BANQUE JACQUES - CARTIER

DIVIDENDE No 54

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent, sur le capital payé de cette Institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de cette Banque à Montréal, le et après le 1er décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au au 30 Novembre aussi prochain, les deux jours inclus.

A. L. DE MARTIGNY, Directeur-Gérant, Montréal, 19 octobre 1892.

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet et le meilleur marché des journaux du Canada



LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit : " Une de mes amies me conseilla d'essayer le " Régulateur de la Santé de la Femme " du Dr J. Larivière de Manville, R. I., et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes " Fermes Porons Plasters " (les seules emplâtres recommandées par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la malle sur réception de 25 cents en timbres de poste. EVANS & SONS, Agents pour le Canada.

Grand Tiarge Monstre

Plus d'un demi-milieu distribué



Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, c. ses franchises et chartes, être parties de la présente constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Nous certifions par la présente que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat avec les facsimiles de nos signatures attachés dans ses annonces.

Commissionaires: G. L. Eucly, M. A. Babette

Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Lotteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walmsley, Prés. Louisiana National Bk; Pierre Canaux, Prés. State National Bk; A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk; Carl Kohn, Prés. Union National Bk

LE GRAND TIRAGE MONSTRE

Aura lieu à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans,

MARDI, 13 DECEMBRE 1892

PRIX CAPITAL - - \$150,000

LISTE DES PRIX

Table listing various prizes and their values, such as 150,000 est., 40,000 est., 20,000 est., etc.

PRIX APPROXIMATIFS

Table listing approximate prizes, such as 100 PRIX DE 20,000, 100 PRIX DE 12,000, etc.

PRIX TERMINAUX

Table listing terminal prizes, such as 1,998 PRIX DE 20,000, 3,434 prix se montant à \$530,920.

PRIX DES BILLETS:

Billets complets \$10; Demis \$5; Cinquièmes \$2; Dixièmes \$1; Vingtièmes, 50c; Quarantièmes, 25c.

Prix pour les clubs: la valeur de \$55 en billets pour \$50

Tarifs spéciaux pour agents reçus partout IMPORTANT.—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais pour tout envoi de pas moins de cinq piastres. pour lesquelles nous paierons tous les frais, et nous paierons tous les frais d'express sur BILLET et LISTES DES PRIX envoyé à nos correspondants.

Adressez: PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans

Donnez l'adresse complète et faite la signature lisible. Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUS les Loteries nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix. Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRAZCHES DE PORT.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895. Il y a un grand nombre de projets inférieurs et malhonnêtes sur le marché; des billets de loterie sont vendus par des gens qui reçoivent des commissions énormes; les acheteurs doivent donc être sur leur garde et se protéger en insistant pour avoir des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane et pas d'autres s'ils veulent avoir la chance annoncée de gagner un prix.



LES MANGEURS DE FEU.—La nuit infernale

# LES MANGEURS DE FEU

PROLOGUE

## LES INVISIBLES

### CHAPITRE I

Olivier de Lauraguais d'Entraygues.—Le colonel Ivanowitch.—Le billet mystérieux.—  
Hallucinations.—Le tribunal secret.—Départ pour Paris

Par un soir d'avril, en plein hiver russe, le charmant petit hôtel, d'architecture mauresque, de la rue Perowskaïa, que connaissent tous ceux qui ont visité la capitale de l'empire des tzars, étincelait de lumières. Olivier de Lauraguais, comte d'Entraygues, attaché à l'ambassade de France à St-Pétersbourg, donnait ce soir-là son dernier dîner de garçon, car il se mariait le lendemain avec la jeune princesse Vasilewska, fille du prince Vasilewski, gouverneur du Caucase.

Tous les attachés des différentes ambassades, ainsi qu'un certain nombre d'officiers supérieurs de l'armée russe assistaient à ce repas, auquel le jeune homme avait convié la plupart de ses amis.

Au moment où les invités songeaient à se retirer pour laisser à leur hôte la liberté d'aller achever sa soirée auprès de sa fiancée, un colonel d'un régiment de cosaques, nommé Piotre Ivanowitch, remplit son verre de champagne pour porter un dernier toast, et, s'adressant au comte d'Entraygues :

—Je bois, dit-il, à l'homme le plus heureux que je connaisse.

Puis, après une légère pose, il ajouta :

—Et fasse Dieu, messieurs, que la fortune continue à combler notre ami de ses faveurs.

Un sourire singulier accompagna ces dernières paroles sur les lèvres de l'officier, mais l'expression en fut si fugitive, que personne ne le remarqua.

D'unanimes acclamations accueillirent ce vœu que chacun renouvela cordialement en prenant congé de celui qui en avait été l'objet.

Le jeune attaché d'ambassade pouvait, en effet, passer pour un des favoris du sort. Possesseur d'un beau nom et en passe de parvenir aux plus hauts emplois de la diplomatie, il jouissait en outre, du chef de sa mère, de trois cent cinquante mille francs de rente, en attendant la fortune considérable qui devait lui revenir à la mort de son père.

Il avait à peine vingt-six ans ; bien fait de sa personne, élégant cava-

lier accompli, rompu à tous les exercices du corps, il était courageux jusqu'à la témérité, et en avait donné, quelque temps auparavant, une preuve qui n'avait pas peu contribué à le mettre bien en cour : invité à une chasse à l'ours, il s'était précipité entre un de ces animaux furieux et le tzar, qu'un écart de son cheval avait démonté, et, avec un sang-froid admirable, avait plongé son couteau de chasse jusqu'à la garde dans le cœur de son terrible adversaire, qui était tombé pour ne plus se relever.

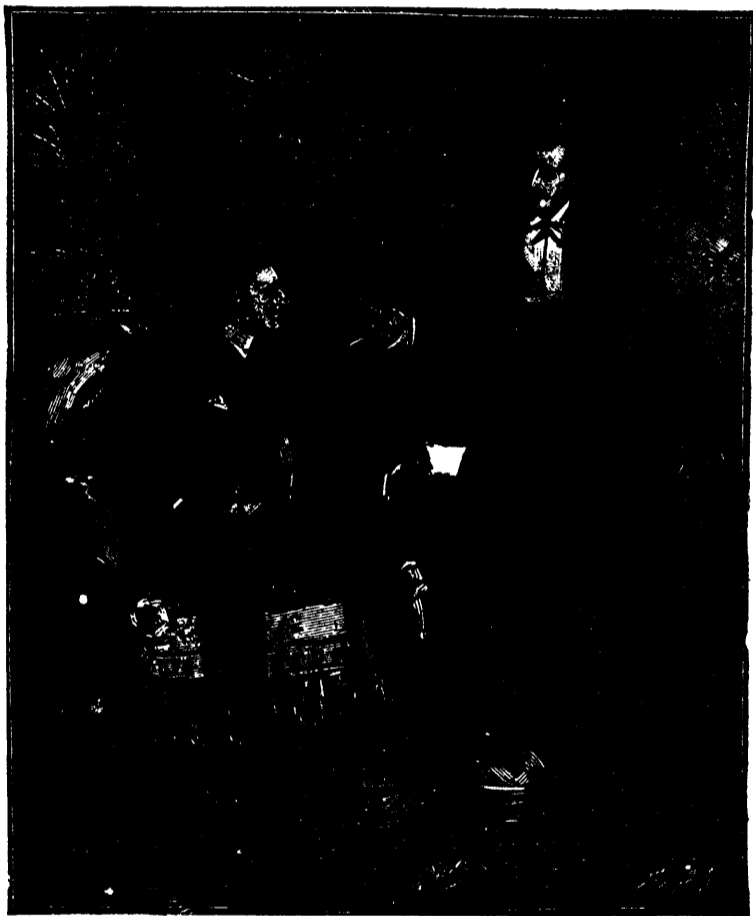
Cette aventure, qui lui avait valu la croix de première classe de Saint-André, l'avait en outre posé en héros du jour et, pendant un mois, tout Saint-Petersbourg ne s'était occupé que de lui.

Quand le dernier de ses convives se fut retiré, il se rendit au palais Vasilewski.

La jeune princesse était une des beautés les plus renommées de la cour, mais plus distinguée encore par l'intelligence, l'esprit et le cœur ; elle semblait réaliser ce type accompli que chaque homme rêve de rencontrer dans la compagnie de sa vie.

Pour Olivier d'Entraygues le rêve était fait réalité, car Maria Fedorowna, que son père avait laissée maîtresse de son choix, l'avait distingué entre les nombreux soupirants que sa fortune, sa naissance et sa haute position n'avait pas manqué de lui attirer.

—Le jeune attaché d'ambassade revint, tout préoccupé, de sa visite à celle qui devait recevoir son nom le lendemain ; sa fiancée lui avait paru moins gaie, moins expansive que d'habitude, et c'est en vain qu'il avait essayé de provoquer une de ces conversations charmantes par leur intimité, que la proximité de la cérémonie nuptiale lui donnait le droit d'espérer.



Qui a apporté ce pli ?—Page 2, col. 1

Rien de grave dans la tenue de la jeune fille ne pouvait légitimer de sérieuses préoccupations, à peine un léger nuage avait-il assombri son front gracieux, mais il est des jours où les plus petites choses suffisent pour amener de sinistres pressentiments, et c'est le cœur plein d'une vague inquiétude qu'Olivier revint dans le charmant hôtel qui allait, du moins il avait tout droit de le penser, l'abriter pour la dernière fois, car, le mariage accompli, il devait habiter le palais de son beau-père que les devoirs de son gouvernement obligeaient de retourner au Caucase.

En pénétrant dans sa chambre à coucher, il aperçut un pli cacheté déposé sur un petit guéridon, près de son lit. Son cœur battit plus vite sous le coup d'une extraordinaire émotion, et c'est en tremblant qu'il rompit l'enveloppe. La feuille de papier portait en tête un cachet singulier au centre duquel se trouvaient deux poignards en croix ; elle contenait ces seuls mots, en caractères d'imprimerie pour que l'écriture n'en pût sans doute être reconnue :

“L'épervier gaulois ne tient pas encore dans ses serres la colombe russe.—LES INVISIBLES.”

Cette phrase faisait évidemment allusion à son prochain mariage.

En lisant cet étrange avertissement, le jeune homme fut sur le point de défaillir, tant ce message correspondait à son état d'esprit. Il se remit pourtant, assez promptement, et il agita une sonnette.

Un serviteur parut.

—Laurent, lui dit-il, qui a apporté ce pli ?

—Personne n'est venu ici, depuis le départ de monsieur.

—Es-tu bien sûr de ce que tu avances ?

—Monsieur peut se renseigner auprès du concierge.

—C'est inutile. N'as-tu pas eu besoin de t'absenter ?

—Mon service fini, je n'ai pas quitté l'antichambre, où monsieur m'a trouvé quand il est rentré.

—C'est bien laisse-moi.

Le jeune homme avait hâte d'être seul pour réfléchir au sinistre événement qui venait de se produire, et qui lui eût paru une simple mystification s'il n'eût été porté à lui accorder une sérieuse attention par l'état d'esprit qu'il avait cru remarquer chez sa fiancée.

Qui donc avait pu apporter cette étrange missive jusque dans sa chambre à coucher sans que personne s'en fût aperçu à l'hôtel !... le fait en lui-même était moins étonnant en Russie qu'en tout autre contrée en raison des nombreuses sociétés secrètes que l'état social de ce pays a fait éclore ; chaque jour, les nihilistes, par exemple, accomplissaient des actes tout aussi audacieux et tout aussi incompréhensibles ; mais ils poursuivaient un but connu, c'était affaire entre Russes ; le comte d'Entraygues s'était d'autant moins mêlé de ces questions, qu'en qualité de Français, les affaires intérieures de la Russie ne le regardaient pas, et que sa situation à l'ambassade lui interdisait formellement de s'en occuper ; il n'avait donc, de ce côté aucune vengeance à redouter, du moins il se croyait en droit de le supposer.

Après avoir examiné le problème sous toutes ses faces, il en vint à se persuader qu'il se trouvait, en effet, en présence d'une simple plaisanterie imaginée par un de ses invités pour l'intriguer un peu, à la veille d'une alliance qui lui avait fait bien des jaloux : sa chambre à coucher donnait sur le fumoir et rien n'avait été plus facile que d'entrer ouvrir la porte et de jeter sur le premier meuble venu l'étrange papier, cause de son émoi.

L'idée ne lui vint pas un seul instant de supposer que Laurent, son valet de chambre, eût pu tremper dans cette aventure : ce dernier, du reste, méritait de tout point la confiance que lui témoignait son maître ; sa famille était au service des ancêtres du comte depuis plus d'un siècle, et il était de la race de ces anciens serviteurs qui se considéraient un peu comme de la maison. Aussi le dévouement aveugle qu'il portait à son jeune maître ne lui eût-il pas permis de se prêter à quoi que ce fût qui pût troubler, même passagèrement, la quiétude de ce dernier.

Avant d'être attaché au service d'Olivier d'Entraygues, il avait fait un congé dans les cuirassiers et en avait conservé une rectitude et une droiture toutes militaires dans sa conduite et les choses de son service ; il était donc aussi difficile de mettre en défaut sa vigilance que son dévouement. Quant à l'influencer par d'autres moyens, il n'eût pas fallu y songer, son intégrité n'eût pas succombé devant les plus brillantes tentations, et l'on n'eût pu même le réduire par la violence, car il était d'une force réellement herculéenne. Attaqué un jour dans un des faubourgs par une quinzaine de moujiks, il en avait d'abord assommé la moitié, et quand la police vint lui prêter main forte, il fallut encore avoir recours à lui pour arrêter les autres et les conduire en prison. Il avait souvent donné au régiment cet extraordinaire exemple de force musculaire, de saisir une prolonge par l'arrière et de neutraliser tous les efforts faits par deux vigoureux chevaux de trait pour la mettre en mouvement.

Lorsqu'il était parti pour accompagner son jeune maître en Russie, le vieux marquis lui avait dit :

—Laurent, je te confie mon fils ; c'est le dernier des Lauraguais d'Entraygues.

Donc, il était impossible que l'on se fût introduit dans le petit hôtel de la rue Perowskaia, malgré le fidèle gardien ou avec sa connivence.

La dernière supposition, à laquelle Olivier avait fini par s'arrêter, était donc la seule qui, jusqu'à un certain point, ne fût pas dénuée de vraisemblance. Parmi ses convives, en effet, se trouvaient plusieurs jeunes attachés et officiers qui n'avaient point encore dépassé l'âge où une espièglerie n'a plus de charmes, et l'acte qui tout d'abord avait si fort émotionné Olivier d'Entraygues ne dépassait guère, à tout prendre, les bornes d'une plaisanterie.

Ces diverses réflexions n'avaient pas tardé à apporter un peu de calme dans l'esprit du jeune homme ; mais le coup avait été si rude au début qu'il se sentait surexcité, fiévreux, la gorge sèche. Il étendit la main vers un petit plateau de cristal, toujours garni de fleur d'orange et d'eau fraîche pour la nuit, et il se fit un grand verre d'eau sucrée auquel il ajouta quelques gouttes de la liqueur parfumée ; il but à longs traits avec un plaisir indicible, et, la tête dans les mains, poursuivit le cours de ses rêveries.

Il pouvait être une heure du matin ; bien que le calendrier place avril au printemps, c'est un mois bien dur en Russie. La neige tombait par rafales, et le vent du nord la soulevait en tourbillons, comme le simoun, qui chasse devant lui les sables des déserts africains. On n'entendait au loin que les pas lourds et cadencés des veilleurs de nuit, dont les bottes épaisses résonnaient sur le sol glacé, et de temps à autre éclatait dans le silence le cri plaintif et lugubre de quelque chien errant en quête d'un maigre abri.

A demi couché sur un moelleux divan, l'œil perdu dans le vague, Olivier d'Entraygues tomba peu à peu dans une somnolence qui lui enleva la perception bien nette des objets qui l'entouraient ; c'est en vain qu'il tenta de lutter contre la torpeur physique qui l'envahissaient ; les forces morales furent vaincues par la fatigue physique, comme si un puissant narcotique eût paralysé chez lui tous les ressorts de la volonté.

# LA BELLE TENEBREUSE

TROISIÈME PARTIE

## LA MARE AUX BICHES

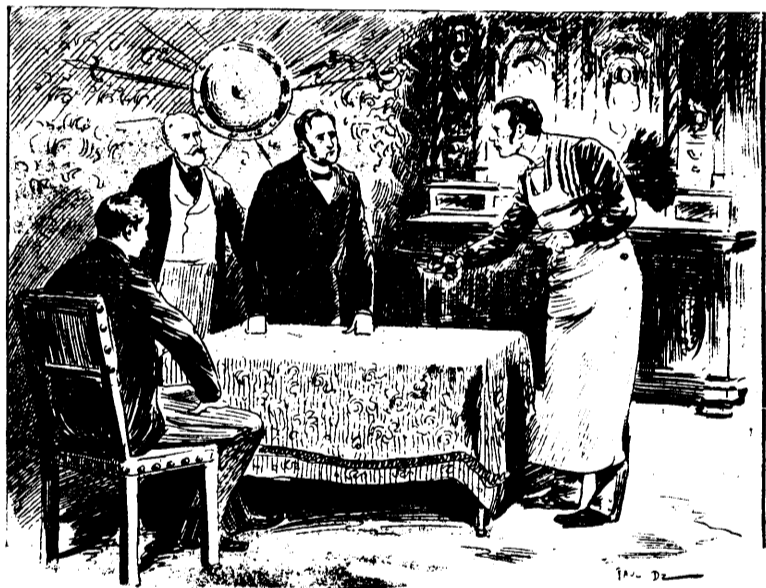
—Eh bien ? demande le magistrat.  
Beaufort baisse le bras. Il se retourne, pâle, mais souriant.  
—Eh bien, monsieur, le revolver ne s'y trouve pas mais ayez un peu de patience... comme je m'en sers, presque tous les jours, mon valet de chambre l'a pris sans doute pour le nettoyer, et il va me le rapporter.  
Il sonna. On attendit.  
Chose singulière. De ces quatre hommes, y compris Beaufort lui-même, il n'en était pas un qui ne se trouvât gêné ; sans savoir pourquoi chacun pressentait vaguement qu'il allait se passer quelque chose de grave.  
Jean se présenta.  
—Donnez-moi mon revolver, dit Beaufort.  
—Le revolver de monsieur est à la panoplie, dit le valet de chambre.  
—Non.  
—Alors, monsieur l'aura encore oublié sur la table de son tir.  
—Allez voir. Je suis surpris de ne pas trouver là cette arme, dit-il au juge d'instruction. Excusez-moi de vous faire attendre.  
Laugier se pencha à l'oreille de Pinson, pendant que Beaufort avait le dos tourné.  
—Le valet ne rapportera rien, dit-il très bas...  
Pinson semblait désorienté.  
—Je commence à le croire, murmura-t-il.  
Cinq minutes s'écoulèrent.  
Jean rentra. Tous les yeux se dirigèrent vers lui. Il avait les mains vides.

—Il n'y avait rien sur la table. Où monsieur a-t-il pu le mettre ?  
—Je l'ignore. Vous êtes sûr de ne pas l'avoir oublié chez vous ou à la cuisine, lorsque vous l'avez nettoyé.  
—Eh ? monsieur, j'en suis d'autant plus certain qu'hier matin monsieur a tiré... Et monsieur me rendra cette justice de reconnaître que je ne laissais jamais son arme encrassée. Une heure après le tir, le revolver était en état...  
—C'est vrai.  
—Eh bien, j'ai nettoyé le revolver hier comme d'habitude et je l'ai suspendu à sa place ordinaire, quelques minutes avant l'arrivée de la dame avec laquelle monsieur s'est entretenu si longtemps.  
—Quelle dame ? interrogea le juge.  
Beaufort se retourna vers Gérard et, avec une émotion profonde :  
—Madame Marceline Langon, la mère du docteur.  
—Ma mère... Que voulait-elle donc ?  
—Elle était venue me parler de sa fille Modeste, et de Robert Valognes. Et voilà pourquoi j'accompagnais M. Valognes chez lui. Je l'entretenais du mariage de son fils avec votre sœur, Gérard.  
—Et à quel titre serviez-vous d'intermédiaire ?  
—A titre d'ami de M. de Valognes et d'ami... de Modeste.  
Le valet de chambre intervint :  
—Je disais donc que monsieur avait tiré hier matin, je me le rappelle maintenant, et que j'avais remis le revolver dans la panoplie quelques instants avant l'arrivée de madame Langon ; après le départ de monsieur, dans le courant de l'après-midi, lorsque j'ai fait le cabinet, j'ai remarqué que le revolver n'y était plus.

—Vous en êtes sûr ? dit le juge.  
—Absolument, monsieur... de telle sorte qu'il sera toujours facile de préciser à quel moment le revolver a disparu.  
—C'est bien. Nous n'avons plus besoin de vous.  
Le valet de chambre se retira.  
—Comment expliquez-vous, cette disparition, M. Beaufort ?  
—Je ne l'explique pas, monsieur, je la constate, comme vous, purement et simplement... Toutefois, je dois le dire, j'ai une crainte.  
—Ah !  
—Mon revolver ayant disparu, et celui que M. Pinson a retrouvé en Halatte ressemblant au mien, il ne serait pas étonnant que ce fût le mien, en effet.

Gérard retint un geste d'angoisse.  
Quant au juge, il se contenta de penser :  
—Oh ! oh ! il prend les devants. Il est très fort.  
Après un silence :  
—Vous en parlez très légèrement, monsieur, dit M. Laugier, et comme d'une chose très naturelle. Savez-vous bien que cela est grave ?  
—Je n'en doute pas.  
—Comment votre revolver est-il sorti de chez vous ?  
—Je l'ignore absolument, puisque je comptais l'y trouver.  
—Vous n'avez pas de soupçons ?  
—Aucun. Sur qui, je vous le demande ?  
—Personne n'avait l'habitude de se servir de votre revolver ?  
—Personne... et à moins que mon associé, M. Daguerre de Morienval, ne soit venu me l'emprunter, pendant mon absence...  
—La chose est-elle possible ?

—J'en doute, car M. Daguerre a des armes chez lui.  
—Il habite une aile de cette maison, je crois ?  
—Oui. Et il s'y trouve justement, car j'ai appris tout à l'heure qu'il était souffrant et au lit.  
—Avant de le déranger, je voudrais présenter à votre valet de chambre le revolver que nous avons trouvé dans la forêt.  
—J'y vais le faire revenir.  
Beaufort sonna de nouveau.  
Jean parut.  
Le juge d'instruction avait placé bien en vue, sur la table, l'arme découverte par Pinson.  
Quand le domestique entra, un peu étonné de ces allées et venues, son regard tomba sur le revolver, en face de lui.  
Son regard peignit la surprise.  
—Ah ! dit-il, on l'on retrouvé ? Où était-il ?  
—Etes-vous sûr que ce revolver est celui de votre maître ?  
—Parbleu !  
Jean le prit, le mania, le tournant et le retournant de tous les côtés, puis le replaça sur la table.  
—Eh bien ?  
—Eh bien, j'en suis sûr. Du reste, mon maître doit avoir la même certitude. Interrogez-le. N'est-ce pas, monsieur ? Il n'y a pas moyen de s'y tromper.



Jean prit le revolver, le tourna de tous les côtés

—Cependant, il existe beaucoup de revolvers du même genre, ayant la même couleur d'acier, la même crosse, le même calibre.  
—Oui, je le veux bien. Tous les revolvers se ressemblent. Mais moi, j'ai deux preuves pour affirmer que celui-ci nous appartient.  
—Deux preuves ? Lesquelles ?  
Et le juge, de même que M. Pinson, écoutait avec intérêt.  
—D'abord ces taches de rouille, là, tenez... Regardez vous-même, vous voyez que l'acier est piqué... Je n'en ai pas pu effacer les traces. C'est la faute de monsieur, qui avait oublié son revolver sur la table de son tir...  
—C'est bien ce que vous aviez dit, monsieur Beaufort.  
—Vous le voyez, monsieur, mes premiers soupçons ne me trompaient pas. Les voici, au contraire, certifiés.  
—Et l'autre preuve ? dit M. Laugier au valet.  
—En devissant la crosse, un jour, mon tourne-vis a glissé dans ma main, et j'ai fait sur l'acier cette éraflure profonde que voici. Mon maître m'a fortement grondé à ce propos.  
—C'est vrai, dit Beaufort, je l'avais oublié.  
—Moi, je m'en souviens, parce qu'étant très dévoué à monsieur, je suis toujours triste quand monsieur me gronde.  
—Alors, plus de doutes, M. Beaufort...  
—Aucun, monsieur Laugier.  
—Ce revolver est bien à vous ?  
—Il m'appartient.  
—Voulez-vous m'expliquer comment ce revolver a pu disparaître de chez vous et servir à l'assassinat de M. Valognes ?  
—Eh ! monsieur, fit Beaufort, avec une certaine impatience, je vous ai déjà dit que cette explication, il n'était pas en mon pouvoir de vous la

donner. Je vous la demanderai plutôt ; car ce n'est pas mon métier, mais le vôtre d'expliquer les mystères.

—Celui-là est facile à pénétrer, monsieur.

—J'en suis fort aise, et vous me rendriez service si vous vouliez me donner le mot de l'énigme.

—Le voici. Vous vous êtes servi du revolver hier matin ; votre domestique l'a nettoyé, puis replacé dans la panoplie. Avant votre départ, il s'y trouvait ; aussitôt votre départ, votre domestique constate qu'il ne s'y trouvait plus. Vous l'aviez donc emporté ?

—C'est une erreur.

—Vous l'aviez emporté, M. Beaufort, et personne autre que vous ne l'a perdu dans la forêt.

Beaufort haussa les épaules avec assez peu de respect.

—Dites tout de suite que c'est moi qui ai assassiné ce pauvre Valognes, pour lequel j'avais une affection sincère.

—Je ne formule pas d'accusation, monsieur, mais je ne vous laisserai pas ignorer plus longtemps que j'ai relevé depuis ce matin, contre vous, des indices très graves... et je suis obligé de m'assurer de votre personne jusqu'à ce que ces indices soient suffisamment expliqués.

—Vous m'arrêtez ?

—Oui.

—Vous m'arrêtez, moi ?... Quelle est cette plaisanterie ?

—Veuillez nous suivre, monsieur.

—Mais enfin, puis-je savoir sur quoi repose une aussi ridicule accusation ?... S'il n'y a que de vagues indices, vous pouvez, en attendant que la lumière soit faite, me laisser ici. Je vous donne ma parole d'honneur que je n'essayerai point de m'en aller. Du reste, si vous n'avez pas confiance dans ma parole—ce qui est possible, puisque vous me prenez pour un assassin—M. Pinson pourrait me tenir compagnie.

—Non. N'y comptez pas.

Beaufort se tut. Il regarda un à un les trois hommes qui se trouvaient là, puis Jean, son valet de chambre, qui pleurait.

Le visage de M. Laugier était, comme toujours, froid et dur. La conviction du juge était bien près d'être faite. Du reste, les preuves recueillies suffisaient pour motiver une arrestation.

Pinson, au contraire, était loin d'être calme. Il sautait sur sa chaise. Il regardait tantôt le magistrat, tantôt Gérard, tantôt Beaufort. Mais M. Laugier ne l'interrogeait pas. Il ne pouvait prendre la parole. Puis, la dé ouverte de ce revolver appartenant à Beaufort avait, il faut le dire, bouleversé ses idées.

Quant à Gérard, pâle et interdit, il n'osait lever les yeux sur le mari de Marceline.

M. Laugier le lui avait bien dit, à la fin de la conversation qu'ils avaient eue ensemble sur la blessure de Beaufort et les observations que cette blessure avait inspirées au docteur. M. Laugier s'était exprimé ainsi :

—Je m'attends à une découverte plus grave que la vôtre...

Et cette découverte, il venait de la faire ; et, malgré son amitié pour Beaufort, malgré sa certitude morale que le brave homme était incapable d'un crime aussi horrible, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que M. Laugier avait le droit d'être sévère et de s'entourer de précautions.

Sans doute, le visage du docteur reflétait cette impression, car Beaufort, qui le regardait, murmura dououreusement, joignant les mains avec tristesse :

—Vous aussi, mon cher Gérard, dit-il, vous aussi vous me croiriez coupable ? Est-ce possible ? Qu'ai-je donc fait pour cela ?

Gérard se leva et vint lui serrer la main.

—Non, dit-il d'une voix forte, je ne puis vous croire coupable. Je me révolte à cette idée. Il y a, réunis par le hasard contre vous, certains faits non encore expliqués. Ces faits, quand ils seront éclaircis, tourneront à votre honneur, mon cher M. Beaufort.

Et le docteur ajouta avec émotion :

—J'ai contribué, pour ma part, à votre malheur...

—Comment cela ?

—En formulant telles que me les faisait découvrir mon examen, les observations que j'ai recueillies sur votre blessure.

—Je me doutais bien que vous n'étiez plus le même à mon égard. Qu'avez-vous découvert, mon ami ?

—Ceci ne me regarde plus. Mes observations ont été soumises à M. Laugier. Il en fait ce que bon lui semble.

Alors, Beaufort s'adressant au juge :

—Pourrais-je connaître ce rapport ?

—Plus tard.

—Au moins monsieur Beaufort, dit le docteur vous ne m'en voulez pas ?... En dehors du médecin, il y a l'ami... Cet ami vous aime, vous respecte toujours et continue de vous être dévoué.

—Votre parole me fait du bien, Gérard. Ainsi, monsieur Laugier, vous m'arrêtez ?

Le juge fit un geste qui signifiait : " Que voulez vous ! "

—Je vous le jure, monsieur, que je suis innocent ! Quel déshonneur pour moi que cette arrestation... Vous devriez y regarder à deux fois... C'est chose grave !...

—De tout mon cœur, monsieur, je souhaite de me tromper.

—Ainsi, vous ne revenez pas sur votre résolution ?

—Je ne le puis.

—Vous m'emmenez ?

—Il le faut.

—Tout de suite ?

—A l'instant.

Beaufort appuya les deux poings sur ses yeux avec rage.

—Moi ! dit-il... moi, un assassin ! quelle folie !... Est-ce possible, vraiment, que l'on me croie un assassin !... N'ai-je pas toute une vie d'honneur, de loyauté... et je dois le dire, de tristesse profonde ! Réfléchissez, monsieur Laugier... je vous en supplie... Quel remords, un jour, lorsque vous serez obligé de reconnaître votre erreur !

Laugier se leva.

—Il se fait tard, dit-il.

—Je comprends. Il faut que je vous suive, n'est-ce pas ? Voyons, monsieur, ne pouvez-vous exiger de moi telle caution que vous jugerez convenable ?

—Non. C'est assez discuter, monsieur Beaufort.

—Soit donc... Est-il possible qu'un homme puisse ainsi se tromper sur le compte d'un autre homme ?... Quelle grave responsabilité vous encourrez, monsieur Laugier, et que me répondrez-vous plus tard, lorsque l'homme injustement et hâtivement accusé viendra vous demander raison de votre grande hâte et de votre imprudence injustifiable ?

—J'ai ma conscience pour moi, monsieur, et je ne crains pas les revendications.

—C'est bien, partons donc, monsieur. Je n'ai plus qu'à vous suivre, puisque aussi bien prières, remontrances, avertissements sont inutiles. Adieu Gérard... Adieu, mon ami. Veuillez dire à... votre mère que je n'ai pas pu mener à bien jusqu'au bout la mission qu'elle m'avait confiée... Dites-lui ce qui arrive... ne lui cachez rien... Plus tard vous saurez pourquoi.

Gérard aurait bien voulu l'interroger, mais il ne le put, M. Laugier et Pinson s'étaient levés et Pinson s'était approché de Beaufort pour empêcher toute tentative de fuite.

—Oh ! n'ayez pas peur, murmura Beaufort, avec tristesse... je n'essayerai pas de m'enfuir.

Cinq minutes après, ils avaient disparu. La voiture de M. Laugier les emportait vers Creil, et Gérard reprenait mélancoliquement le chemin qui conduisait chez lui.

—Pauvre homme, disait-il... je suis sûr qu'il est innocent. Le contraire est impossible. Comment se fait-il qu'il paraisse coupable ? car les premières preuves sont contre lui. On ne peut blâmer M. Laugier de l'avoir arrêté... tout en déplorant cette arrestation.

Lorsqu'il rentra, Marceline l'interrogea tout de suite.

—Qu'y a-t-il de nouveau ? Comment va M. Beaufort ? A-t-on découvert l'assassin ?

—Du nouveau, certes, il y en a, ma mère... M. Beaufort va bien. Sa blessure n'a aucune gravité, je te l'ai dit... mais...

—Quoi donc, mon fils ?

—Ma mère, M. Beaufort m'a recommandé de ne rien te cacher. Je ne sais pourquoi. Peu m'importe, du reste. Je n'ai qu'à lui obéir. De graves indices se sont trouvés réunis contre lui. Il n'a pu fournir toutes les explications désirables... Il s'est trouvé embarrassé, puis le hasard, un hasard étrange, néfaste, s'en est mêlé... et...

—Achève... Que veux-tu dire ? Je ne devine pas...

—Beaufort est arrêté.

Marceline regarda son fils avec stupéfaction. Elle semblait ne pas comprendre. Elle ouvrait très grands les yeux.

—Arrêté ? Pourquoi faire ?

—Sous l'inculpation d'assassin de M. Valognes...

Elle se mit à rire.

—Allons donc ! Tu te moques de moi ?

—Je vous jure que je dis la vérité.

Ah ! tu dis la vérité ! Voyons, raconte-moi tous les détails... cela m'intéresse.

Gérard la mit au courant. Elle ne l'interrompit point. Quand il eut fini :

—De telle sorte que ton rapport médico-légal a aidé le juge à se former la conviction que M. Beaufort était coupable ?

—Hélas !

—Tu n'as rien à te reprocher et je ne te reproche rien. C'est un hasard, comme tu disais tout à l'heure. Et rien de plus. Seulement, dis-moi, tu es bien convaincu de son innocence, n'est-ce pas ?

—Oh ! mère, en doutes-tu ?

—Non. Eh bien ! il faut le sauver, cet homme, c'est ton devoir, puisque tu as contribué à le faire accuser.

—Le sauver, et comment ?

—Je n'en sais rien. Nous chercherons ensemble. M. Beaufort accusé d'assassinat !... Quelle dérision ! Il faut le sauver, mon fils, tu entends ? Ah ! si tu savais ? si tu savais ?

—Quoi donc ?

—Plus tard, bientôt, peut-être, tu sauras tout... En attendant, aime M. Beaufort de toute ton âme... Respecte-le comme si toute ta vie tu l'avais connu. Il mérite ton amour et ton respect. Ne l'oublie jamais, mon Gérard.

—Que voulez-vous dire, ma mère, et pourquoi ces réticences ? Vous ne connaissiez pas M. Beaufort ! Vous refusiez de le voir, quand j'insistais pour que vous lui ouvriez votre porte afin qu'il trouvât chez nous une famille. D'où vient qu'aujourd'hui...

—Plus tard, patience, plus tard.

Le lendemain, Gérard retourna auprès de Daguerre.

Celui-ci était endormi quand le docteur entra. Il se réveilla aussitôt. Il allait mieux. Il était presque gai !

JULES MARY

(A suivre)

# Ella en a Guéri d'Autres,

Elle vous guérira, est une vraie assertion de l'action de la Salsepareille d'AYER, quand elle est prise pour les maladies provenant d'un sang impur; mais, en même temps que cette assertion est vraie de la Salsepareille d'AYER, comme des milliers de personnes peuvent l'attester, cela ne peut être véritablement appliqué à d'autres préparations, que des marchands sans principes recommanderont et essayeront de vous en imposer, en vous disant: "justo aussi bonne que celle d'Ayer." Prenez la Salsepareille d'Ayer et seulement la Salsepareille d'Ayer, si vous avez besoin d'un dépuratif du sang et que vous voulez être soulagé d'une manière permanente. Pendant près de cinquante ans cette médecine a joui d'une grande réputation et a à son actif enregistré un nombre de guérisons, lesquelles n'ont jamais été égalées par d'autres préparations. La Salsepareille d'AYER extirpe les traces des scrofules héréditaires et autres maladies du sang du système et elle a, à bon droit, la confiance du public.

## La Salsepareille d'Ayer.

"Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour le soulagement que j'ai obtenu par l'usage de la Salsepareille d'AYER. J'étais affligé de maux de reins pendant environ six mois, souffrant considérablement de peines à la chute des reins. En outre, mon corps était couvert d'une éruption de boutons. Les remèdes prescrits ne me firent aucun bien. Je commençai alors à prendre de la Salsepareille d'AYER, et en peu de temps les peines cessèrent, et les boutons disparurent. Je conseille à chaque jeune homme ou jeune femme, en cas de maladie résultant d'un sang impur, n'importe depuis combien de temps le cas subsiste, de prendre de la Salsepareille d'AYER." — H. L. Jarmann, 33 William st., New York City.

## Elle Vous Guérira.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

# PACIFIQUE CANADIEN

## CHARS - DIRECTS

POUR

### TOURISTES

Pour l'accommodation des porteurs de billets de 2nd classe, voyageront comme suit :

#### De Montréal à Vancouver

Laisse la gare Dalhousie à 8.40 p.m.

Chaque mercredi

#### De Montréal à Saint-Paul

Laisse la Gare Windsor à 11.45 a.m.

Chaque samedi.

#### De Montréal à Chicago

Laisse la Gare Windsor à 9.00 p. m.

Chaque mardi.

#### De Montréal à Boston

Laisse la Gare Windsor à 8.20 p. m.

Chaque jeudi et vendredi.

Pour billets et autres informations s'adresser à l'un des agents de la Cie. ou au

### BUREAU des BILLETS à Montréal

266 RUE SAINT-JACQUES.

Coin de la rue McGill et aux Gares C.P.R.,

## Jeux d'esprit et de combinaison

La salle du "Club d'Echecs et de Dames Canadien-Français" est ouverte tous les soirs, au No 430, rue des Seigneurs, Montréal. Les amateurs sont invités

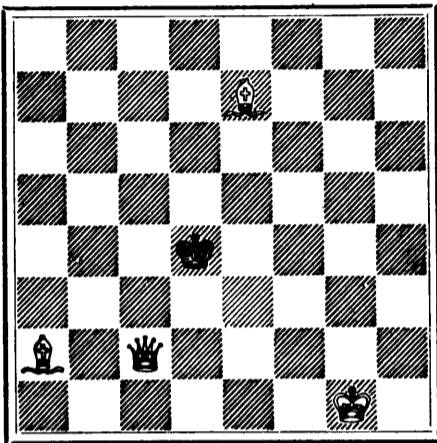
### No. 7.—ENIGME

On me reçoit avec tristesse,  
Pourtant on me devrait honneur,  
Car j'affermis dans la sagesse,  
Et je corrige le pécheur.  
Toutefois mon rôle varie,  
Et, par un singulier retour,  
Quand je sors de l'imprimerie,  
Je suis corrigée à mon tour.

### No 67.—PROBLEME D'ECHECS

Composé par M. M. C. Eph. Saint-Maurice (âgé de 10. ans), Montréal.

Noirs—1 pièce



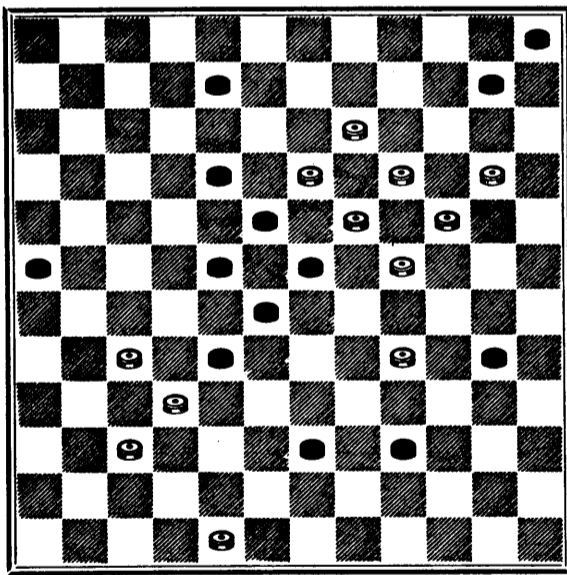
Blancs—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

### No 78. — PROBLEME DE DAMES

Composé par M. Elie Jacques, Montréal.

Noirs—13 pièces



Blancs—12 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Solution de la charade No 6 : Pays-an.

Solution du problème de Dames No 76

Solution du problème d'Echecs No 66

Blancs            Noirs  
1 T 2 F            1 ?  
2 Mat selon le coup des Noirs.

Blancs Noirs		Blancs Noirs	
72	65	22	33
47	40	35	46
34	28	23	34
45	39	34	69
70	64	69	71
44	38	71	32
37	2	55	44
2	27.	Nous sommes d'opinion que	

cette solution n'obtient tout au plus que la remise.

Pour rendre ce problème valable, nous suggérons les changements suivants : Oter les pions noirs 10 et 14, mettre le pion 72 à 65 et celui de 50 à 57; la solution sera la même, excepté le premier coup qui sera 57 à 50 au lieu de 72 à 65

62	56	22	33
47	40	35	46
34	28	23	34
45	39	34	45
50	2	2 est certainement plus effectif.	

Solutions justes : MM. H. Longpré, J. Charlebois J. B. Guy, D. A. Cnauret, M. Lottinville, Chs Hurtubise, Montréal; A. Ladouceur, Sainte-Cunégonde.

## ANNONCE DE JohnMurphy & Cie

### SAISON D'AUTOMNE 1892

Assistez à notre grande vente de MANTEAUX  
Assistez à notre grande vente D'HABILLEMENTS pour garçons  
Assistez à notre grande vente D'ETOFFES à ROBES  
Assistez à notre grande vente DE SOIERIES  
Assistez à notre grande vente CACHEMIREs noirs et de couleurs  
Assistez à notre grande vente DE MERCERIE  
Assistez à notre grande vente DE GANTS de tout genre  
Assistez à notre grande vente D'ARTICLES de FANTAISIE

### AVIS IMPORTANT

Pour les fêtes de Noël et de l'an, nous avons décidé d'ouvrir un département immense de jouets, articles de fantaisie, articles d'art, il va s'en dire que tout sera marqué à des prix tellement bas, que nous sommes certains que des milliers de personnes vont visiter ce département. Nous croyons pouvoir annoncer que ce département sera des plus complets.

## JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Bell Tel. 2193            Federal Tel. 68

## TOUSSEZ-VOUS ?

Depuis un Jour !

Une Semaine !

Un Mois !

Une Année !

Des Années !

PRENEZ LE

## Sirop de Térébenthine

DU

DR. LAVIOLETTE.

Le Plus Sûr.

Le Plus Efficace.

Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT

Ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT.

25 et 50 cents le Flacon.

DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE : J. B. LAVIOLETTE, M.D.,  
217 Rue des Commissaires, Montréal.

**V. ROY & L. E. GAUTHIER,**  
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro  
**0 - RUE SAINT-JACQUES - 180**  
Bâtiment de la Banque d'Épargne  
**VICTOR ROY            L. E. GAUTHIER**  
Élévateur de plancher Chambre 3 et 4

**Saint-Nicolas**, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le samedi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. ; Union postale, un an 20 fr. ; six mois : 11 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (7<sup>e</sup> arr.).





**PLUS QUE SATISFAISANT.** 4  
66 CHEEVER PL., BROOKLYN N.-Y., 19 juin '91.  
Durant 12 ans mon fils souffrait de spasmes. Il tombait tous les 15 jours, mais plus récemment c'était une ou deux fois la semaine. Nous allâmes chez les médecins les plus distingués mais sans obtenir de soulagement. Naturellement nous commençâmes à perdre l'espoir de le guérir quand nous entendîmes parler du Tonique Nerveux du Père Koenig. En ayant acheté à titre d'essai nous devons vous dire que le résultat a été des plus satisfaisants. Voilà 3 mois de cela et mon fils, complètement guéri, n'a pas été malade depuis. Veuillez bien recevoir nos remerciements. Votre fameux remède l'a sauvé. Assurément dans la condition où il se trouvait il aurait vite succombé. C'est notre opinion que votre excellent remède l'a guéri.

DAME M. MOLONY.

**GRATIS** — Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.  
Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E. U. depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la  
**KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.**  
A Vendre par les Droguistes à \$1 la Bouteille; 6 pour \$5.

An Canada, par Saunders & Co., London, Ont.; E. Léonard, Montréal, Qué.; La Roche & Cie, Québec.



**LORSQUE VOUS VOYAGEZ**

Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toutes

**Les Villes et Villages**

importants dans les deux Provinces.  
Pour **PORT HURON, DETROIT, CHICAGO** et autres villes dans les États de l'Ouest, elle offre des avantages uniques; étant la

**LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE**

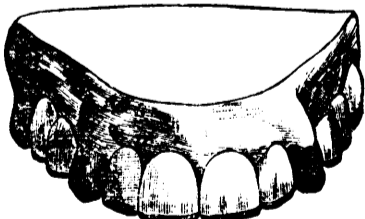
sous le contrôle d'une seule administration. Donnant correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Seule route donnant des avantages pour

Biddeford, Manchester, Nashua  
Boston, Fall River, New-York

Et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.

Pour plus amples informations, adressez vous à la gare du Grand-Tronc, à Montréal où à notre représentant tant

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger  
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

**DR BROUSSEAU**

No. 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

**CASTOR FLUID**

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraîchissante. Elle entre lent le scalpe en bon état, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles de 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,  
Chimiste pharmacien,  
122 rue St-Laurent.

# BAUME RHUMAL

Est le meilleur remède connu contre les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement, la bronchite, l'asthme, la consommation et toutes les affections de la gorge et des poumons. En vente partout à 25c la bouteille. 20 doses par bouteille. Dépôt général à la PHARMACIE BARIDON, 1707, rue Ste-Catherine, Montréal.

L'usage journalier du

## JOHNSTON'S FLUID BEEF

Est un moyen sans pareil de développer la vigueur des muscles, le pouvoir d'endurance et la santé en général.

22292

ROBIL'A&D, 27, rue St-André.—Seul Comment se servir de l'Eau Minérale St-Léon embouteilleur.



Téléphone 1432.

Cette eau célèbre est en vente, à seulement 25c le gallon, par les principaux pharmaciens, épiciers, en gros et en détail par la **CIE D'EAU ST-LEON**, 54, Carré Victoria, Montréal. Branches: 130, St-Laurent et 1443 Notre-Dame!

## MAISON - BLANCHE

65—RUE SAINT-LAURENT—65

Merceries et Chapeaux pour Hommes et Garçons, Grand Assortiment à UN SEUL PRIX

**T. BRICAULT**

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

## “ WESTERN ”

INCORPORÉE EN 1851

Capital.....	\$1,200,000
Actif au-delà de.....	1,550,000
Revenu pour l'année 1891.....	1,800,000

J. H. ROUCHÉ & FILS, Gérants de la succursale de Montréal, 194, St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dept français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER

Le Célèbre

# CHOCOLAT MENIER

VENTES ANNUELLES DEPASSENT 33 MILLIONS DE LIVRES.

Ecrire pour Echantillons gratuits à C. ALFRED CHOUILLOU, MONTRÉAL. ☉

**LA MACHINE A TRICOTER**  
A UNE PIASTRE

Ayez  
L'œil  
à  
ceci

Demandez-la à votre agent de machines à coudre ou bien envoyez un timbre-poste de 3 cents pour obtenir des détails et une liste des prix. Cela vaut \$2.00.  
S'adressez à **GREENMAL BROS**  
Manuf., Georgetown, Ont

**EMILE VANIER**  
Ancien élève de l'École Polytechnique  
**INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR L.**  
167, rue St-Jacques, Royal Building  
Montréal  
Demandes de Brevets d'Invention, marques de commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Étranger

**THIS PAPER** may be found in the St. Paul & Northern Pacific & Great Northern Railways.

# ORGUE ÉOLIEN

La plus grande Merveille Musicale.  
Visite et correspondance sollicitées.  
Seul importateur des Pianos  
Hazleton, Fischer, Dominion et Berlin et des Orgues Éoliennes Pe'oubet et Dominion.



## A. LEOPRED

(Gradué de Laval et de McGill)

**INGENIEUR DES MINES**

Bureau principal: Québec; Succursales: Sherbrooke; Montréal, 17, Côte de la Place d'Armes.

—Pour tout ce qui a rapport aux mines—

**Un bienfait pour le beau sexe**



Poitrine parfaite par les

**Poudres Orientales**

les seules qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé

DEVELOPPÉMENT

— ET LA —

Fermete des Formes de la Poitrine

CHEZ LA FEMME

**SANTÉ ET BEAUTÉ !**

1 boîte, avec notice, \$1; 6 boîtes, \$5

En vente dans toutes les pharmacies de première classe. Dépôt général pour la Puissance:

L. A. BERNARD, 1882, Ste-Catherine  
MONTREAL Tél Bell 6513

# BAUME NASAL

NE FAILLIT  
SOULAGÉ, NETTOYÉ, GUÉRIT.  
Soulage à l'instant, Guérit pour toujours, Infaillible.

Plusieurs redoutables maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que: Mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats glaireux, nausées, sensation de débilité, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes ou d'autres semblables, c'est que vous avez le Catarrhe; vous ne devez pas perdre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Soyez avisé à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivi consommation et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou en royé, frais de poste payé sur réception du prix (soixante ou \$1.00) en adressant

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

# CATARRHE